

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS

mois mois 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Les conditions du pacte des quatre puissances. Le point de vue de M. Daladier et celui de M. Paul-Boncour.

Une de nos dépêches d'hier a indiqué ce que serait, à en croire le *Matin*, de Paris, le plan de M. Mussolini, « le pacte politique d'entente et de collaboration entre les quatre grandes puissances occidentales », soit la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne.

Les six articles de ce projet correspondraient à la brève analyse que nous en avons donnée, il y a une douzaine de jours, mais les termes en seraient plus souples. Les quatre puissances s'engageraient à collaborer en vue du maintien de la paix dans l'esprit du pacte Kellogg et du *No force pact* (pacte de non-recours à la force). Elles feraient en sorte que cette politique de paix fût adoptée également par les autres puissances européennes. La Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne confirmeraient le principe de la révision des traités d'après les stipulations du pacte de la Société des nations, c'est-à-dire dans le cas où des situations susceptibles de provoquer un conflit se produiraient (article 19, alinéa 2); mais le « Club de la paix » déclarerait que ce principe ne pourrait être appliqué que dans le cadre de la Ligue de Genève et dans un esprit de solidarité et de compréhension mutuelles.

D'autre part, dans le cas où la conférence de désarmement aboutirait qu'à des résultats partiels, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie déclareraient que l'égalité de droits reconnue à l'Allemagne devrait être réalisée, l'Allemagne ne devant obtenir cette égalité que par degrés. Ceux-ci seraient déterminés par des accords entre les quatre puissances du « Club de la paix », qui s'entendraient, d'autre part, avec l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie.

Enfin, les quatre puissances occidentales s'engageraient à adopter, dans la mesure du possible, une ligne de conduite commune pour les questions européennes et pour celles qui concernent le reste du monde (questions coloniales).

Cela ne suffira pas à rassurer la France, qui demandera sans doute que les décisions du « Club de la paix » soient prises à l'unanimité. Dans le cas contraire, en effet, la France aurait toujours en face d'elle, la majoritaire, l'Italie et l'Allemagne, la Grande-Bretagne se tenant sur la réserve.

On déclare, de source britannique, que le texte publié par divers journaux ne correspond plus tout à fait au projet de M. Mussolini. Des négociations sont actuellement en cours, qui pourront le modifier quelque peu.

* *

On sait que M. Daladier n'a aucune envie de voir s'engager, à la Chambre française, un débat sur les graves questions internationales de l'heure. Hier encore, à la Chambre française, lors de la discussion du « douzième » provisoire d'avril, tandis que MM. Franklin-Bouillon et Marin interpellaient le gouvernement sur la politique extérieure, le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères brillaient par leur absence.

Ce goût du silence est expliqué de deux manières : d'une part, le gouvernement estime que, dans l'état actuel des affaires et des négociations européennes, il ne convient pas d'engager un débat parlementaire. On a objecté qu'il ne s'agissait pas, dans le cas particulier, de problèmes discutés dans le secret, mais bien de questions qui sont connues de tous et qui sont abondamment commentées ; telle, dans le projet du « Club de la paix », la question des révisions territoriales, à laquelle la Grande-Bretagne et, surtout, l'Italie et l'Allemagne sont attachées à des titres divers ; telle l'attitude de la France, qui entend que le « Club de la paix » tra-

vaille dans le cadre et dans l'esprit de la Société des nations.

On a donné au silence de M. Daladier une autre raison. Le président du Conseil, et son ministre des affaires étrangères, M. Paul-Boncour, seraient en désaccord sur la politique extérieure de la France. On ajoute que l'exposé que M. Paul-Boncour a fait mercredi devant la commission des affaires étrangères de la Chambre n'a pas satisfait cette commission. On a noté, à ce propos, que la rédaction définitive du communiqué relatif à cet exposé ne contenait plus le mot « satisfaction », sur lequel se terminait la première rédaction. Surtout, on a fait remarquer que M. Daladier n'a pas accompagné son ministre des affaires étrangères à cette séance, ainsi qu'on s'y attendait, et que les conversations tenues à l'issue de cette audition confirmaient l'impression de mécontentement vis-à-vis de M. Paul-Boncour.

Des hypothèses, qui paraissent d'ailleurs, pour le moment, difficilement réalisables, se font jour. On prête ainsi à M. Daladier l'intention de remanier son ministère en prenant pour lui le portefeuille des affaires étrangères.

Pour le salut de la Suisse

La crise, a dit à Zurich M. le conseiller fédéral Musy, atteindra successivement toutes les branches de notre économie nationale.

Déjà l'agriculture et l'industrie d'exportation sont gravement éprouvées.

Dans la plaine, où le paysan fournit du lait, de la viande, mais aussi des céréales et des légumes, le travail persévérant, une stricte économie et certaines mesures d'ordre général lui permettront de surmonter la crise.

Par contre, dans les contrées où le bétail est la seule ressource du paysan, à la montagne en particulier, la situation est déjà angoissante. Si les prix du bétail et du fromage, en particulier, devaient encore baisser, pour le paysan de la montagne c'est la ruine.

On s'était rapidement habitué aux profits faciles de la période de guerre. On a fait usage surabondant du crédit pour effectuer des immobilisations excessives.

Des amortissements, des réadaptations, des sacrifices importants consentis par le capitaliste et l'Etat, ainsi que le retour à la simplicité d'autrefois permettront seuls de résoudre la totalité du problème agricole.

L'intérêt national exige que l'agriculture suisse reste viable. Aux petits paysans, aux paysans de la montagne surtout, doit aller notre sollicitude.

La race paysanne reste la source de vie qui alimente la cité et l'usine.

L'effondrement de notre agriculture aurait les plus angoissantes conséquences pour la Suisse, qui fut, dès ses origines, une démocratie agraire.

Que le monde bancaire, en particulier, réfléchisse aux répercussions fatales de la ruine du paysan sur la situation de nos banques cantonales et de nos caisses hypothécaires ! Si les circonstances l'exigent, mieux vaudra réduire le taux hypothécaire que d'acculer le paysan à l'insolvabilité.

Limitations et interdictions d'importation, barrières douanières infranchissables, restrictions de change, appauvrissement général, paralysent progressivement les échanges. De 150 milliards de francs qu'il était en 1928, le commerce international est tombé à 100 milliards en 1930, et probablement à 50 milliards en 1932.

La Suisse, qui est le type caractéristique de l'économie internationalisée, souffre tout spécialement de cette situation. Privée de son industrie d'exportation, elle ne parviendrait plus à nourrir sa population. Nous sommes trop à 4 millions dans les étroites frontières de notre pays. La Suisse ne pourra, par conséquent, jamais s'offrir le luxe de vivre en circuit fermé.

Les experts chargés de préparer la conférence de Londres ont proclamé à l'unanimité que le régime généralisé des entraves à la circulation des marchandises et des capitaux est l'une des causes principales du chaos dans lequel se débat le monde. Il faut revenir à un régime normal.

L'ouverture de l'Année sainte

Ce matin, samedi, premier avril, à 10 heures et demie, le Pape inaugure l'Année sainte.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise que se célèbre un jubilé pour la date centenaire de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que l'opinion la plus répandue place en l'an 33.

Dix-neuf siècles ! Et la Rédemption est toujours aussi vivante et aussi efficace, perpétuée par le sacrifice de la messe et la vertu des sacrements. Dans son mystère et sa marche surnaturelle, elle embrasse la multitude des jours et des êtres, ne s'écoulant pas avec eux, et ne se lassant pas de remplir la magnifique gageure de l'amour infini !

Aux années graves conviennent les décisions importantes. Comment s'étonner que le Saint-Père se soit senti inspiré de demander aux fidèles de se réunir au pied de la croix et d'y chercher la purification par ces gouttes de sang qui, en s'échappant des plaies divines et en tombant sur la terre coupable, valent à chaque âme son éternité ? Le trésor de l'Eglise, aussi inépuisable que la bonté du Christ, s'ouvre pour enrichir les âmes confiantes et repentantes, avides de recueillir les mérites infinis qui découlent de la Passion.

L'indulgence du jubilé n'est pas autre chose qu'une participation plus fervente et plus absolue d'humilité et d'amour, à ce qui nous est offert tous les jours, sans que nous réfléchissions aux grâces dont nous sommes entourés et dont Dieu et l'Eglise nous ont comblés. Mais cette indulgence, offerte à l'univers chrétien, prend une signification grandiose par la multiplicité des êtres qui y sont appelés. Déjà, par les ondes sonores, cette grande faveur a été annoncée dans des pays complètement différents de langue, d'usages et de mœurs. Par l'Encyclique, elle sera promulguée du haut de la chaire et par la presse à tous les catholiques du monde. Quelle voix retentissante prend le successeur de saint Pierre, lorsque les lumières de l'Esprit saint lui commandent d'enseigner et d'éclairer son peuple, de le garder de l'erreur ou de ranimer sa ferveur ! C'est par l'abondance des mêmes actes de piété, par l'union des volontés concentrées dans la même pensée d'adoration et de réparation, par l'affluence dans des sanctuaires privilégiés où des milliers de cœurs se rencontreront dans la prière de la communion des saints, c'est en ces actes que Pie XI fonde l'espoir d'un remède surnaturel appliqué à la misère et à l'angoisse des temps présents.

Si l'élite catholique de chaque peuple crie vers le Rédempteur et se réunit au pied de sa croix ; si elle n'hésite pas à faire le pèlerinage de cette Rome qui a polarisé toutes les forces spirituelles du monde et où on n'entre pas comme dans une ville ordinaire, que ne peut-on pas attendre de

pareilles manifestations, si propres à toucher la justice divine !

Ceux qui ne pourront partir, humblement et dans les mêmes sentiments, entreront dans leur église de campagne ou dans celle de leur paroisse ; le nègre qui priera avec le missionnaire dans une hutte de bambou où se célébrera le saint sacrifice ; le Chinois qui s'unira au jubilé en allant à la chapelle de la Mission, tous ces ignorés coopéreront à l'œuvre commune par leur bonne volonté et le désir qu'ils auront d'accroître la résurrection des âmes par le trésor de la Rédemption.

L'invitation pressante à l'Eglise militante des vivants est aussi destinée à ouvrir les portes du ciel à des multitudes d'âmes souffrantes, auxquelles nous pouvons donner comme à nous-mêmes l'entière purification du passé. Combien d'âmes sortiront du lieu de leurs misères pendant cette année de bénédiction !

C'est donc une grâce considérable que cette Année sainte qui s'ouvre aujourd'hui. Année sainte, parce que, en nous unissant fortement à notre Rédempteur, à notre Maître délaissé et souffrant, elle crée entre nous et Lui des liens éternels et tout-puissants, et nous empêche en nous séparant de sa Passion de rendre inutiles tant de tourments et d'angoisses subis pour notre salut. Année sainte qui aspire à nous rendre notre innocence baptismale et à nous faire admettre comme des enfants au royaume des justes.

Année joyeuse parce qu'elle glorifiera dans toute la catholicité le mystère le plus grand et le plus admirable ; amènera aux pieds du Souverain Pontife la foule des croyants et des fidèles, et créera des bénédictions sans nombre dans la ville des premiers apôtres, témoins de la Passion du Christ et missionnaires de sa doctrine.

Année heureuse parce que, au-dessus des maux de la terre, elle permettra d'entrevoir des consolations surnaturelles et de pénétrer le véritable sens de l'épreuve. Le couronnement de la vie du Christ, n'est-ce pas sa mort ? Jamais il n'apparaît plus grand que dans ce moment suprême où le ciel même semble l'abandonner et où, comme l'un de nous, il remet son âme à son Père.

La mort humaine et divine du Christ est entrée dans la réalité des siècles comme un événement si grand qu'il n'y en a jamais eu de semblable.

L'Eglise, en commémorant par un jubilé le dix-neuvième centenaire de cette mort, nous appelle tous à participer sans mesure aux bienfaits célestes que nous a valus le drame de Calvaire. Ne restons pas sourds à l'appel de l'Eglise et du Pape.

B. B.

Les efforts financiers du ministère Daladier

Paris, 31 mars.

Après avoir annoncé, il y a quelques jours, que le montant de l'emprunt de consolidation, dont la souscription vient d'être close, s'élevait à 5 milliards 120 millions, M. Georges Bonnet, ministre des finances, et M. Lamoureux, ministre du budget, ont déposé sur le bureau de la Chambre un projet demandant le vote de deux douzièmes provisoires, pour les mois d'avril et de mai. En même temps, ils ont saisi la commission des finances de la Chambre du projet rectifié de budget pour l'exercice 1933, accompagné, cette fois, de la loi de finances.

Ce dernier document fait maintenant l'objet des commentaires de toute la presse. En voici, d'abord, les dispositions les plus importantes. Pour faire face à un budget de dépenses d'environ 50 milliards, chiffre inférieur à celui des budgets précédents, le gouvernement n'ose prévoir, pour le moment, que 45 milliards de recettes. Le déficit qu'il envisage atteint donc encore 5 milliards, en dépit des économies déjà en voie de réalisation et des aménagements fiscaux précédemment votés, qui sont, en fait, sous une forme déguisée, des impôts nouveaux.

Une longue lettre explicative des deux ministres analyse et précise cette situation. Elle fait état, en premier lieu, des résultats obtenus depuis le mois de juin 1932 ; en quatre étapes, le déficit initial du budget de 1933 s'est trouvé réduit de 8 milliards 700 millions environ. Elle annonce, en second lieu, que le gouvernement, en raison de l'effort exceptionnel demandé au pays depuis dix mois, renonce provisoirement à combler en totalité le déficit prévisible pour l'exercice 1933, qui est de l'ordre de 5 milliards.

Cependant, de nouvelles économies et de nouveaux aménagements fiscaux vont permettre, si

tout va bien, de diminuer encore ce déficit d'un milliard 630 millions. Quant à l'équilibre définitif, le gouvernement espère l'atteindre, pour le budget de 1934, dont le projet sera soumis aux Chambres, dès septembre 1933, afin qu'il soit, cette fois, examiné et voté en temps utile.

Telles sont, pour l'essentiel, les vues du gouvernement. Reste à savoir comment elles seront accueillies par le Parlement. Nous avons l'impression que M. Bonnet et M. Lamoureux auront fort à faire pour en obtenir l'acceptation. Déjà, la commission des finances de la Chambre leur a refusé de voter, dès maintenant, soit avant le 1^{er} avril, deux douzièmes provisoires. Elle voudrait que le gouvernement consentît à se contenter d'un seul. Par ailleurs, les 700 millions de nouvelles économies que propose la loi de finances se heurtent aussi à de fortes oppositions, qui proviennent surtout des milieux socialistes. Ils seraient acquis, en effet, par le moyen de diverses mesures, grâce à des compressions réalisées sur les pensions de guerre et les allocations accordées aux anciens combattants, uniformément réduites de 5 %, à l'exception des allocations spéciales versées aux mutilés. Pour compenser, toutefois, le sacrifice ainsi demandé aux intéressés, une loterie serait organisée, dont les bénéfices leur seraient réservés.

Le projet comporte d'autres dispositions qui ne manqueront pas, elles aussi, d'être très discutées et qui le sont déjà. Ce sont celles qui regardent le contrôle des impôts, en particulier celui de l'impôt sur le revenu. « Nous instituons, dit la lettre des deux ministres, dans tous les cas, un minimum d'imposition, d'après les signes extérieurs, pour l'impôt général. » Ces signes, ce sont, entre autres, la valeur locative de la résidence principale et des résidences secondaires du contribuable, l'état de fortune que représentent les domestiques, les précepteurs, les gouvernantes, ainsi que les automobiles destinées au transport des personnes. On devine à quelles contestations

pourra donner lieu l'établissement de l'impôt général sur le revenu opéré dans ces conditions. On se demande aussi comment les assujettis s'accommoderont de ce pouvoir discrétionnaire dont jouiront les contrôleurs de leurs déclarations.

Après cet article, en vient un autre, qui accorde l'amnistie aux auteurs de déclarations inexactes qui auront été spontanément rectifiées avant le 1^{er} juillet 1933.

A ces projets, relatifs au budget de 1933, vont prochainement s'en ajouter d'autres, qui émaneront du ministre des travaux publics, M. Paganon, et qui ont déjà reçu l'approbation du conseil des ministres. M. Paganon les a également présentés à la commission des travaux publics de la Chambre. Ils ont pour but de réduire le déficit, fort inquiétant et toujours croissant, des chemins de fer français. La réduction envisagée serait de deux milliards, les deux autres milliards restants devant se résorber plus tard, du fait de la reprise des affaires, quand elle se produira.

M. Paganon escompte 500 millions d'une diminution de l'impôt sur les billets des voyageurs, qui est perçu par l'Etat; il attend d'autres économies de la suppression de certains trains sur les lignes secondaires et de leur remplacement par des autorails.

On ne saurait encore préjuger du sort qui sera fait, par le Parlement, à toutes ces propositions et à tous ces projets. En ce qui regarde le budget et la loi des finances, il est vraisemblable que la discussion publique n'en pourra commencer devant la Chambre qu'au début de la seconde semaine d'avril. Le budget serait alors voté par elle pour Pâques. Il faudra prévoir ensuite, en raison de la session des conseils généraux des départements, une suspension des travaux parlementaires. Dans ces conditions, le Sénat ne se mettrait lui-même à l'œuvre qu'au commencement de mai. Mais s'il veut prendre son temps pour étudier le budget définitif, celui-ci aura bien de la peine à être adopté avant le 1^{er} juin.

On peut regretter ces retards et ces lenteurs, qui ne sont pas, d'ailleurs, sans motifs ni sans excuses; M. Lamoureux et M. Bonnet, même si maintes de leurs propositions appellent de formelles réserves, n'en font pas moins un effort méritoire. Nous verrons ce qu'essayeront encore de tirer d'eux les socialistes, et si l'opposition parviendra à jouer un rôle modérateur, fort nécessaire. E. B.

LA TENSION POLITIQUE EN AUTRICHE

Vienne, 1^{er} avril.

Le chancelier Dollfuss, avec l'assentiment unanime du gouvernement, a décidé la dissolution de la Ligue pour la protection de la république sur tout le territoire de la Confédération.

Hier vendredi, après midi, à 5 heures, les agents chargés de l'exécution de l'ordre de dissolution firent irruption simultanément dans les 22 sièges de l'association, ainsi que dans le bâtiment du *Vorwärts* sans qu'on leur opposât de résistance.

La dissolution du *Schutzbund* républicain s'est opérée sans incident à Vienne et en province.

Aucun membre du *Schutzbund* ou d'une organisation affiliée ne devra être en possession d'armes ou de munitions. Cette décision s'applique à tout le territoire autrichien, à l'exception du Tyrol et du Vorarlberg.

Vienne, 1^{er} avril.

Le gouvernement de Basse-Autriche a dissous à Vienne l'organisation du *Heimatschutz* de cette ville.

Linz, 1^{er} avril.

Le gouverneur vient d'interdire le port de l'uniforme de parti.

Vienne, 1^{er} avril.

Les socialistes ont publié un avis annonçant que, à la suite de la dissolution du *Schutzbund*, le comité du parti ordonne l'organisation de milices du parti. Celles-ci porteront un brassard rouge.

Vienne, 1^{er} avril.

Jusqu'à présent, l'ordre n'a pas été troublé dans la capitale ni dans le reste du pays. Les assemblées des sections socialistes se sont déroulées dans le calme.

Toutefois, des groupes se formèrent à l'issue de ces assemblées. Ils furent dispersés par la police qui, en certains endroits, fit usage de ses matraques. Au total, 150 personnes furent arrêtées.

Les affaires d'Extrême-Orient

Tokio, 31 mars.

Un violent tir d'artillerie a lieu actuellement à l'Chi Men Kéou où, selon un télégramme reçu à Tokio ce matin, les Chinois ont commencé à bombarder les positions japonaises. On craint que cet engagement n'ait des conséquences graves.

Tokio, 31 mars.

Le gouvernement mandchou est désireux de régler pacifiquement l'incident survenu avec la Russie soviétique à propos des wagons du chemin de fer de l'Est chinois qui ont passé sur le réseau sibérien.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Renouvelant son bureau pour le second trimestre de cette année, l'Académie a nommé directeur M. Abel Hermant, en remplacement de M. Maurice Donnay, à partir du 1^{er} avril, et chancelier le général Weygand, en remplacement de M. Pierre Benoit.

Selon l'usage qui veut que le discours sur les prix de vertu soit prononcé en séance publique annuelle de l'Académie française par le directeur du deuxième trimestre, c'est M. Abel Hermant qui, vers la fin de 1933, prononcera sous la Coupole ce discours.

Le régime hitlérien

La guerre aux juifs

Berlin, 1^{er} avril.

Sur l'ordre de la direction du parti nationaliste-social aujourd'hui samedi 1^{er} avril, les conseils d'ouvriers et d'employés occupés dans des entreprises juives, exigeront le paiement à l'avance de deux mois de salaire et de traitement pour les ouvriers et les employés. Les commissaires du personnel veilleront à ce qu'aucun employé chrétien ne soit renvoyé. Les employés de race juive seront renvoyés sans délai.

A 3 heures de l'après-midi, tous les ouvriers et employés des juifs quitteront leur travail pour manifester contre le boycottage des marchandises allemandes et contre la campagne anti-allemande.

Annaberg (Saxe), 1^{er} avril.

Hier matin, d'importants détachements hitlériens se sont présentés devant les magasins juifs et sur les visages de tous les clients qui en sortaient ils ont mis un timbre portant l'inscription: « Nous, traîtres, nous achetons chez les juifs. »

Des mesures semblables sont prévues pour Berlin.

Berlin, 1^{er} avril.

Les membres israélites du conseil d'administration des grands magasins Karstadt, à Hambourg et Berlin, dont MM. Fritz Warburg et Oppenheimer, ont donné leur démission. Les succursales n'occupent plus aucun israélite.

Berlin, 1^{er} avril.

A Cologne, tous les juges et les avocats juifs ont été arrêtés.

A Königsberg, il est interdit aux juges et aux avocats juifs de pénétrer dans le palais de justice.

Berlin, 1^{er} avril.

Le commissaire prussien de l'Intérieur, M. Kerll, a informé les autorités compétentes que tous les juges israélites devaient être invités à démissionner.

Stuttgart, 1^{er} avril.

Des bombes contenant des gaz lacrymogènes ont été lancées vendredi dans les comptoirs des denrées alimentaires des magasins Tietz et Schocken. Les salles de vente, dans lesquelles se trouvaient de nombreux clients, durent être évacuées et la vente dut être arrêtée.

Les anciens ministres privés de pension

Stuttgart, 31 mars.

Le ministère d'Etat a décidé de suspendre le versement de la retraite aux anciens ministres qui furent en fonctions depuis 1918.

La politique étrangère

Berlin, 1^{er} avril.

Hitler a décidé la création d'une section de la politique étrangère rattachée au parti hitlérien. M. Rosenberg, un militant du parti, a été nommé en qualité de chef de ce nouvel organisme.

Arrestations

Berlin, 1^{er} avril.

Le ministre prussien de l'Intérieur vient d'ordonner une enquête sur la gestion de la Caisse allemande de maladie. L'enquête a amené la découverte de documents à la charge de huit membres de la direction qui ont été écroués.

Les socialistes

Berlin, 1^{er} avril.

M. Otto Wels, président du parti socialiste allemand, a donné sa démission de membre du bureau de l'Internationale socialiste. (Le bureau avait décidé de publier une résolution contre le régime hitlérien.)

La conférence économique

New-York, 31 mars.

Selon le correspondant du *New-York Times* à Washington, le gouvernement français aurait suggéré de réunir la conférence économique mondiale à Washington. Elle aurait lieu à la fin de mai ou au début de juin.

Paris, 31 mars.

Un comité d'initiative internationale vient de se constituer pour l'organisation d'une conférence économique mondiale libre, qui aura lieu en juin, à Paris ou à Genève.

NOUVELLES DIVERSES

La Chambre française a voté l'ensemble du douzième provisoire pour avril par 520 voix contre 66.

— M. Gabriel Puaux, ministre de France à Bucarest, a été nommé ministre de France à Vienne.

— M. Lefèvre d'Ormesson, chargé de la légation française à Munich, est nommé ministre de France à Bucarest.

— M. Amé Leroy, consul général de France à Genève, est chargé de la légation de France à Munich.

— Le Département du Trésor, à Washington, annonce que 265 banques ont été complètement réorganisées entre le 15 et le 25 mars.

— Selon les nouvelles de Montévidéo, le président de la république a prononcé la dissolution de la Chambre.

— Le roi et la reine des Belges ont décidé de faire un voyage en Palestine en ce mois d'avril.

NÉCROLOGIE

Le sénateur Morello

Le sénateur italien Vincenzo Morello, journaliste connu sous le pseudonyme de Rastignac, est décédé à l'âge de 73 ans.

L'aide en faveur des producteurs de lait

Discours de M. le conseiller aux Etats Savoy, à l'occasion de la discussion de l'arrêté fédéral

Nous aurons, dans le cours de cette session, à nous prononcer sur deux projets d'arrêlés fédéraux destinés à venir en aide aux agriculteurs frappés par une longue et dure crise. Aujourd'hui, il s'agit d'accorder une nouvelle subvention de vingt millions aux producteurs suisses de lait pour leur permettre de soutenir le prix du lait, à partir du 1^{er} mai 1933 jusqu'au 30 avril 1934. Sur cette somme, il sera prélevé deux millions pour favoriser la vente du bétail.

Les nombreuses interventions des autorités

La situation de notre industrie laitière vous est connue, puisque nous avons déjà discuté, depuis 1927, à six reprises, les questions que comporte cette branche de notre activité agricole qui représentait encore, en 1931, une valeur de 450 millions, soit le 35 % du produit brut de l'agriculture suisse.

Il importe de rappeler toutes ces actions de secours, car, dans certains milieux, il semble qu'on oublie, volontairement ou non, ces nombreuses actions de secours des Chambres fédérales, sans compter toutes celles qui furent prises par le Conseil fédéral, dans les limites de ses compétences.

Les agriculteurs qui se donnent la peine d'étudier les problèmes difficiles que soulève la crise mondiale sont reconnaissants envers les autorités fédérales de toutes les mesures prises jusqu'ici pour apporter un soulagement à leur situation excessivement pénible. Nous devons remercier le Conseil fédéral de la nouvelle intervention qu'il nous propose aujourd'hui et qui, je l'espère, sera adoptée par les Chambres.

La situation de l'agriculture est, en ce moment, telle que beaucoup de paysans sont tentés de perdre courage. Les uns sont des découragés résignés; d'autres sont des découragés exaspérés. L'attitude des uns et des autres ne me paraît pas sage. Il est vrai qu'elle correspond à ce que plusieurs fois nous voyons à travers les âges, dès les temps anciens déjà. Cependant, il y a une différence considérable entre la crise actuelle et celles qui frappèrent jadis l'agriculture. Aujourd'hui, les pouvoirs publics s'occupent avec sollicitude de ce facteur essentiel qu'est l'agriculture dans la vie des nations, tandis que, jadis, les cultivateurs étaient abandonnés à leur triste sort.

Sans doute, la crise dure depuis de longues années et elle est particulièrement pénible. En effet, plus une civilisation matérielle est devenue raffinée, plus les effets d'une crise se font durement sentir.

L'endettement agricole

Notre agriculture, celle de la plupart des pays, s'est industrialisée à l'excès et, en s'industrialisant, elle s'est endettée. Plus je cherche à me rendre compte des causes du grave malaise dont nous souffrons, plus je suis persuadé que la mévente des produits agricoles dus à une surproduction généralisée et à une consommation insuffisante n'aurait pas produit l'état lamentable dans lequel se trouve la masse de nos petits paysans, s'ils n'étaient pas, depuis longtemps, des endettés, des *oberrati*, comme disaient les Romains.

Dans notre séance du 18 septembre 1928, en développant un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier les moyens d'assainir la situation des agriculteurs surendettés, je disais déjà que, après avoir passé en revue toutes les causes qui paraissent engendrer la situation défavorable de l'agriculture et après avoir examiné tous les moyens mis en œuvre pour remédier à cet état économique déplorable, je devais conclure que la source du mal résidait dans le « surendettement » de la propriété foncière agricole. Les intérêts des dettes, sans compter leur amortissement, absorbent, dans les années de mévente, comme celles de ces derniers temps, des sommes dont les agriculteurs ne disposent pas, parce qu'elles sont supérieures au revenu normal de leurs exploitations.

Voilà la cause profonde du mal, dont je ne rechercherai pas aujourd'hui les origines, car ce serait sortir du sujet qui nous occupe. Les remèdes à cette situation qui est grave, excessivement grave, ne peuvent pas être appliqués en quelques jours, ni même en quelques années. Nous avons déjà commencé l'œuvre d'assainissement de l'endettement de nos paysans, mais combien timidement et par des moyens qui se révèlent déjà manifestement insuffisants.

En attendant qu'on veuille bien comprendre, dans tous les milieux intéressés, qu'un relèvement durable de notre agriculture, de nos petits paysans surtout, ne peut s'opérer que par une opération de désendettement de large envergure, nous devons prendre tous les moyens propres à les soutenir, à éviter la catastrophe menaçante. Parmi ces moyens, il faut placer, sans aucun doute, ceux qui ont pour objet d'empêcher que le prix du lait ne tombe au-dessous du prix actuel et ceux qui doivent développer la vente du bétail.

Le lait et le bétail

En effet, pour les agriculteurs qui sont dans l'impossibilité de produire des céréales et quelques autres denrées dont la vente reste encore rémunératrice, les ressources sont limitées à la production laitière et à la vente du bétail. Or,

les prix du bétail sont tombés à des niveaux si bas que l'élevage laisse des mécomptes terribles dans les budgets de nos exploitations. C'est par des centaines de francs que s'accuse aujourd'hui la baisse sur une pièce bovine et encore beaucoup de bétail ne trouve-t-il pas des acheteurs, même à des prix dérisoires.

Nous entendons souvent reprocher aux agriculteurs de ne rien faire eux-mêmes pour atténuer la surproduction laitière. Mais comment veut-on exiger qu'ils se privent de la seule ressource qui consiste, pour un grand nombre d'entre eux, à vendre les quelques litres de lait qui constituent le seul moyen dont ils disposent pour faire face à leurs charges et à leurs besoins journaliers? Je connais des ménages qui se privent du lait qui est nécessaire à l'alimentation de la famille pour l'apporter à la laiterie.

J'avoue n'avoir pas une très grande confiance dans certaines dispositions du projet d'arrêté que nous allons discuter. Cependant, je salue avec satisfaction les mesures envisagées pour restreindre l'emploi exagéré qui a été fait jusqu'ici des denrées fourragères concentrées. Ce sera un moyen de faire cesser la production laitière poussée à son maximum, comme cela se pratique dans certaines exploitations qui font un usage démesuré des fourrages concentrés. Je regrette, d'autre part, que, du fait de l'état de désorganisation actuelle de la production, une intervention de l'Etat soit nécessaire pour remédier à des abus qui devraient être évités par les intéressés eux-mêmes.

Le remède efficace est dans un assainissement radical

L'arrêté que nous allons discuter fait partie de ce système de mesures empiriques et insuffisantes par lequel, on s'efforce d'écarter provisoirement un péril, sur tels ou tels points qui semblent plus immédiats ou plus redoutables. On aveugle quelques voies d'eau qui paraissent les plus dangereuses, sans s'apercevoir que le navire continue à sombrer.

Je me garderai donc bien de croire que, en adoptant l'arrêté qui nous est présenté, nous supprimerons le mal dont souffre l'agriculture. Je dirais même que les remèdes préconisés par ces arrêlés seraient dangereux s'ils devaient être considérés comme définitifs.

Le mal dont souffre notre agriculture ne date pas de la crise d'après-guerre. Il a des causes plus lointaines, comme du reste la crise industrielle. La crise actuelle n'a fait que mettre en évidence, pour le public, l'existence des vices de la structure de l'édifice et leurs conséquences. Lorsque, en 1928, je signalais ici les vices de la structure du régime agraire, j'ai rencontré beaucoup de sceptiques. Aujourd'hui, les événements qui précipitent souvent les yeux à beaucoup qui ne croyaient pas que l'endettement excessif de notre agriculture était la cause profonde qui nous conduit à une catastrophe.

Je souhaite ardemment que la situation économique et politique mondiale s'améliore bientôt afin que le crédit que nous allons voter soit la dernière action de secours extraordinaire que les Chambres fédérales soient appelées à voter.

Mais, je le répète, si le marché des produits agricoles, des produits laitiers, s'améliore dans un avenir prochain, ce ne sera pas un motif pour que nous perdions de vue ce que je disais au début de mon exposé. La situation de notre agriculture doit être assainie par la base, car c'est là que réside le mal et ce mal, je le répète, est grand, et il est grand temps d'y remédier par des moyens énergiques, qui ne soient pas de simples palliatifs.

J'ai soutenu toutes les mesures qui ont été proposées en ces dernières années en vue d'atténuer les maux engendrés par la crise, pour empêcher qu'ils ne s'accroissent, mais, comme je le disais ici, il y a bientôt cinq ans, toutes les dispositions prises jusqu'ici contre l'avalancement des prix sont insuffisantes pour rétablir la situation gravement menacée de notre agriculture.

La classe des petits paysans vous fait entendre un cri de détresse. Elle compte non seulement sur le maintien du prix du lait, sur une vente plus rémunératrice de son bétail, mais encore sur des mesures qui soient capables d'assurer son existence sans qu'elle soit obligée de venir quémander des secours à l'occasion de chacune de nos sessions.

L'élection des juges fédéraux

L'assemblée fédérale se réunira jeudi, 6 avril, pour procéder à la nomination de deux juges fédéraux en remplacement de MM. Müri et Piller.

A l'université de Genève

Le Conseil d'Etat de Genève a accepté la démission de M. Edmond Pittard de ses fonctions de professeur de droit à l'université. Le Conseil d'Etat a nommé M. Paul Carry, professeur extraordinaire, aux fonctions de professeur ordinaire de droit commercial.

Nouvelles religieuses

L'exécution du traité de Latran

Jeudi, le gouvernement italien a remis officiellement au Vatican, en exécution du traité du Latran, la basilique de Saint-Paul. Le gouvernement était représenté à la cérémonie par M. Ercole, ministre de l'éducation, et le Vatican par Mgr Borgognini-Duca, nonce apostolique.

Ecoles catholiques lausannoises

On nous écrit :
 Jeudi soir, 30 mars, a eu lieu, dans la grande salle du Splendid, sous la présidence de M. Pitte-loud, conseiller d'Etat du Valais, la séance des promotions des Ecoles catholiques de Lausanne. Un nombreux public de parents et d'amis avait tenu à faire fête aux élèves, dont le nombre total, garçons et filles, s'est élevé, pour l'exercice écoulé, à 652 (540 pour les classes primaires et 112 pour les classes enfantines).
 Aux examens, la moyenne générale des notes a été de 8,9 pour les filles et de 8,6 pour les garçons, ce qui est un très beau résultat.
 Dans son rapport, M. l'abbé Mauvais, rév. curé, a fait un appel pour une collaboration plus grande entre parents et enfants, en vue de faciliter le travail scolaire; il a adressé de vifs remerciements au corps enseignant et à toutes les personnes qui s'intéressent à nos écoles, dont l'entretien est de plus en plus lourd puisqu'il s'est élevé, pour l'année scolaire qui vient de se clore, à près de 40.000 francs. Il est à noter que, selon une coutume qui tend à se généraliser dans nos cités populeuses, 112 enfants ont reçu du lait à la récréation de 10 heures; en outre, 117 élèves ont bénéficié des cuisines scolaires. A. A.

L'exode des juifs allemands

Le Département fédéral de justice et police a donné aux cantons des instructions sur le traitement à appliquer, en matière de police des étrangers, aux israélites qui arrivent en Suisse en raison des événements d'Allemagne. On ne veut pas interdire à ces étrangers, pendant les temps difficiles qu'ils traversent, de séjourner passagèrement en Suisse. Cependant, étant donnée la situation économique et le nombre trop élevé d'étrangers qui résident déjà en Suisse, il ne peut s'agir que d'un refuge temporaire, sans exercice d'une activité lucrative.
 Les cantons sont invités à réprimer sévèrement, en renvoyant les coupables, toute contravention aux prescriptions sur la police des étrangers, ainsi que tout acte des étrangers en question pouvant provoquer de l'inquiétude à l'intérieur du pays ou troubler les relations de la Suisse avec d'autres Etats.
 Des directions ont été données également, selon lesquelles la police des étrangers doit intervenir immédiatement contre ceux qui prennent des dispositions ou font des démarches pour s'installer à demeure en Suisse, en particulier lorsqu'ils se préparent à acheter une propriété, à fonder une maison de commerce ou à y entrer comme associés, etc.
 Des instructions spéciales seront données prochainement au sujet du traitement des réfugiés politiques.

Nouvelles financières

La réorganisation de la Banque d'escompte de Genève

Voici, telles qu'il sera soumis à l'assemblée des actionnaires du 6 avril, le plan de réorganisation de la Banque d'escompte suisse, à Genève.
 Le capital ordinaire actuel de 70 millions de francs sera réduit à 140.000 fr. par réduction de la valeur nominale de chaque action ordinaire de 500 fr. à 1 fr. Ces actions seront désormais dénommées actions série B.
 Le capital privilégié actuel de 40 millions de francs sera porté à 75 millions de francs par l'émission de 35 millions d'actions nouvelles souscrites principalement par divers créanciers, en conversion de leurs créances.
 Les actions privilégiées, d'une valeur nominale de 500 fr., chacune seront désormais dénommées actions série A.
 Après la réorganisation, le capital social de la Banque d'escompte se montera donc à 75 millions 140.000 fr. Dans ce montant sont comprises les actions qui devraient être remises aux actionnaires de la Banque de dépôts et de crédit dans le cas d'une fusion.
 Les droits respectifs des deux catégories d'actions seront les suivants :
 Droit de vote : les actions série A auront droit à cinq voix chacune et les actions série B à une voix chacune dans les assemblées générales; répartition du bénéfice; le bénéfice net annuel sera réparti selon l'ordre ci-dessous :
 1^o 5 % au minimum en faveur du fonds de réserve ordinaire tant que celui-ci ne sera pas au dixième du capital social;
 2^o dividende non cumulatif aux actions série A jusqu'à concurrence de 6 %;
 3^o dividende aux actions série B jusqu'à concurrence de 6 fr. par action;
 4^o 10 % du solde au conseil d'administration;
 5^o le solde, après les prélèvements qui précèdent, pourra être affecté par l'assemblée générale à la constitution de fonds de réserve spéciaux ou à tout autre but, notamment à la répartition d'un dividende supplémentaire sur les actions série B. Les actions série A n'auront droit à aucun dividende supplémentaire.
 Répartition en cas de liquidation : l'actif net disponible après acquittement du passif sera employé à rembourser en premier lieu les actions série A jusqu'à concurrence de leur montant nominal et, en second lieu, les actions série B jusqu'à concurrence de 500 fr. par action.
 Le surplus éventuel sera réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions quelle que soit la série à laquelle elles appartiennent.

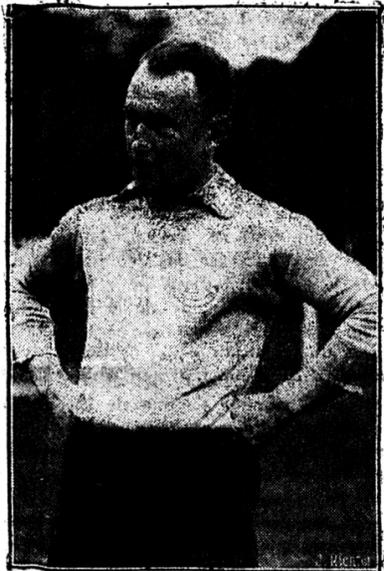
Les finances anglaises

L'année fiscale britannique s'est terminée hier soir, vendredi. Les recettes se sont élevées à 744,791,000 livres et les dépenses à 748,114,000 livres, non compris la somme versée aux Etats-Unis au titre des dettes de guerre. Le déficit se monte donc à 3,323,000 livres et à 32,279,000 livres si l'on y ajoute la somme payée aux Etats-Unis.

LES SPORTS

Le match de football Italie-Suisse

Demain, dimanche, à Genève, l'équipe suisse de football sera opposée à l'équipe italienne. Ce sera le dix-neuvième match entre ces deux équipes. Le premier, qui date de 1911, se disputa à Milan; le dernier, en 1932, fut joué à Naples. Au total, l'Italie a gagné neuf parties; la Suisse, trois. Six matches sont restés nuls. Les joueurs italiens ont marqué 36 buts, contre 27 aux joueurs suisses.
 Le match de demain diminuera-t-il cette marge? On peut l'espérer au vu des derniers résultats obtenus par notre équipe. Mais il ne faut pas se cacher que celle-ci aura affaire à forte partie. L'équipe italienne est, avec l'autrichienne, une des meilleures de l'Europe continentale.
 Ce sera le troisième match Italie-Suisse disputé à Genève. Le premier, en 1921, était resté nul, 2 à 2; le second, en 1927, nous a laissé le souvenir d'une cuisante défaite, l'équipe italienne dominant largement nos joueurs (5 à 1).
 La partie de demain se disputera au stade des Charmilles, sur le terrain du Servette. Divers aménagements permettront à 26.000 personnes de suivre le jeu.
 L'équipe suisse A a été composée comme suit : Séchehaye; Minelli, Weiler; Rauch, Baumgartner, Gilardoni; von Känel, Passello, Poretti, Abegglen II, Jæck. Réserves : Pasche, Bielser, Jæggi, Abegglen III et Imhof.
 L'équipe suisse B jouera demain, à Novare, contre l'équipe italienne B.



ABEGGLEN II, chef de l'équipe suisse, prendra part demain au match Suisse-Italie. Ce sera son 50^{me} match international et son 500^{me} match ordinaire.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Bataille de tziganes

Près de Belgrade, hier vendredi, deux tribus de tziganes se sont livrées une bataille en règle pour une question de famille. Le bilan de la lutte est de trois morts et quatre-vingts blessés.
Chute d'un avion de transport américain
 Hier vendredi, à Neodeska, dans l'Etat de Kansas (Etats-Unis), un aéroplane transportant quatorze personnes venant de Tulsa dans l'Oklahoma, est tombé. Il y a eu deux tués, trois manquants et neuf blessés.

Echos de partout

LE FÉMINISME A COUPS DE POING

De Figaro :
 Ce soir aura lieu pour la première fois à Paris un match de boxe entre femmes. Cyclone Tamary et Battling d'Alal tenteront réciproquement de se mettre knock out. Quelle sera celle des deux combattantes qui cherra dans les cordes? Lutteront-elles avec une fougue sincère ou « au chiqué » ?
 Cyclone Tamaris, qui porte un nom de tempête et de floraison, est noire, noire... Sa peau a ainsi l'avantage de ne pas porter la marque des coups qu'on lui assène, tandis que Battling d'Alal est blanche et blonde. Il y aura des amateurs pour assister à ce conflit de deux races, mais d'un seul sexe. Le match comptera trois rounds et, comme au jeu de billard, on pourra miser sur la blanche et la noire.

Mot de la fin

— Comment, à minuit et demi, vous êtes encore au travail ?
 — Mais oui, voyez-vous, je passe mes nuits à mettre mes affaires à jour.

LAUSANNE - EXCELSIOR à 5 m. de la gare
 7, Avenue JUSTE-OLIVIER — Tél. 24.716.
 Chambre chauffée, eau courante, petit déjeuner et service : Fr. 5.50 1303-1

FRIBOURG

En faveur de l'église d'Epandes

Dons reçus aux Librairies catholiques

Neuvième liste

« La famille », association des employés de maisons et d'hôtels, 10 fr. Société de chant religieux, La Tour-de-Trême, 10 fr. C. Gendre, 1 fr. Anonyme, 50 fr. Anonyme, 5 fr. Tirelire de la Librairie catholique, 12 fr. 25. Anonyme, 2 fr. M. Cottet, Bossonnens, 5 fr. M. Eugène Nicod, Echallens, 5 fr. Le Tiers-Ordre de la paroisse de Treyvaux, 100 fr. Société du Cercle catholique de Marly, 2000 fr. Paroisse de Cour-tion, 70 fr. 50. Paroisse de Morlon, 75 fr. Paroisse de Porsel, 100 fr. Commune de Prez-vers-Noréaz, 130 fr. 40. Anonyme par la chancellerie de l'évêché, 50 fr. M^{me} Ed. Collomb, 5 fr.
 Total de la neuvième liste : 2681 fr. 25.
 Total des huit listes précédentes : 17.060 fr. 85.

Congrégation de la bonne mort

On nous prie de rappeler que la fête titulaire de la congrégation de la bonne mort sera célébrée demain, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'église du Collège. La cérémonie sera présidée par M. le chanoine Arni, chancelier de l'évêché, et le sermon de circonstance sera prononcé par Mgr Savoy, recteur du collège. La quête sera faite pour les aspirants pauvres au sacerdoce.

La confirmation à Saint-Pierre

Demain dimanche, 2 avril, Mgr Besson donnera, à 420 enfants de la paroisse de Saint-Pierre, à Fribourg, le sacrement de confirmation. A 7 h., l'évêque célébrera la messe de communion des groupes paroissiaux. A 8 h., aura lieu la messe des enfants. La messe de 9 h. est supprimée en raison de la cérémonie de confirmation, qui commencera à 9 h. 30.
 Le grand nombre des enfants exige que toutes les places disponibles soient réservées aux confirmands et à leurs parrains et marraines. La dernière messe sera dite, comme de coutume, à 11 h. 1/2. Il n'y aura pas de cérémonie l'après-midi.

Tir fédéral 1934

La 21^{me} séance du comité d'organisation a eu lieu le 16 mars, dans la petite salle du restaurant Continental, sous la présidence de M. Weck, conseiller d'Etat. Elle avait en premier lieu pour objet l'organisation de l'assemblée des délégués de la Société d'assurance des tireurs et de la Fédération des carabiniers, qui aura lieu les 13 et 14 mai prochain. Les sous-comités intéressés ont reçu les instructions nécessaires à ce sujet et feront tout leur possible pour recevoir dignement les délégués de cette grande association dans notre ville, à laquelle a été confié l'organisation de la prochaine fête fédérale de tir.
 M. Widmer, président du comité de tir, a fait rapport sur les commandes des livrets et de la comptabilité de tir. L'expérience a prouvé qu'une organisation de fête de tir a l'avantage de se procurer ces matériaux auprès des maisons spécialisées dans ce domaine.

La 22^{me} séance du comité d'organisation a eu lieu lundi soir dernier, au local de la Société de tir de la ville (restaurant de la Paix). En remplacement du président, empêché, la séance fut dirigée par le vice-président, M. le docteur Comte. Le comité s'est occupé en premier lieu des règlements du comité des prix et du comité de presse et de propagande. Les projets ont été approuvés.

M. Neuhaus, président du comité des divertissements, a fait rapport concernant le projet de contrat avec M. l'abbé Bovet et M. Paul Bondallaz, qui établissent le texte de la musique pour le festival. Le comité d'organisation a décidé, à l'unanimité, de signer les deux contrats.

Plusieurs sous-comités ont proposé une série de nominations et ont fait rapport quant aux travaux préparatoires effectués à ce jour pour l'organisation de l'assemblée des délégués les 13 et 14 mai.

Concernant les soumissions pour les travaux d'aménagement à Givisiez, il a été décidé de donner suite à la demande des architectes de Fribourg de prolonger les délais d'environ trois semaines (jusqu'au 20 avril), selon proposition du comité de construction.

La prise de contact avec les différents comités a démontré que, dans les nombreux départements de l'importante organisation de cette fête, on travaille avec beaucoup de dévouement.

Groupes féminins de la paroisse de Saint-Pierre

Comment soigner les enfants malades? tel est le sujet, éminemment pratique, que M. le docteur Comte veut bien traiter à l'intention des membres des groupes féminins de Saint-Pierre. Cette intéressante causerie médicale aura lieu après-demain soir, lundi, 3 avril, à 8 h. 1/2, dans la salle paroissiale (entrée sous la tour de l'église). Nous espérons qu'un auditoire nombreux ira écouter la parole autorisée de M. le docteur Comte et profiter de ses excellents conseils. Toutes les dames et demoiselles de la paroisse que ce sujet intéresse y sont chaleureusement invitées.

Congrégations mariales de Notre-Dame

La réunion mensuelle des différentes congrégations mariales érigées dans la basilique mineure de Notre-Dame n'aura pas lieu demain, 2 avril, mais le dimanche 16, jour de Pâques.

Payement de l'impôt à Fribourg

Le dernier délai pour le payement de la troisième et dernière tranche d'impôt pour l'exercice 1932 dans la commune de Fribourg expire lundi, 3 avril.
 Les versements peuvent être effectués à la caisse de ville, jusqu'à 5 heures du soir, ou auprès des bureaux de poste, jusqu'à l'heure officielle de fermeture des guichets.
 Les contribuables qui auront laissé passer cette date sans payer leur redevance encourront, dès le lendemain, la pénalité de 3 % prévue par la loi.

Conférences de Carême

Demain dimanche, à 8 h. du soir, à Saint-Nicolas, l'auditoire des conférences de carême aura le plaisir d'entendre M. le chanoine Petit, vicaire général de Genève, lui parler des devoirs des fidèles à l'égard du sacerdoce.

Parti conservateur singinois

Sous les auspices du parti conservateur singinois, il s'est tenu hier vendredi, à Tavel, une assemblée d'agriculteurs, présidée par M. le préfet Bæriswyl, dans laquelle M. le conseiller d'Etat Piller a exposé les projets du gouvernement pour le soulagement de l'agriculture.
 M. le conseiller fédéral Musy a envoyé à l'assemblée une dépêche de sympathie.
 La réunion a voté des remerciements au Conseil d'Etat et lui a exprimé sa pleine confiance.

Mauvaise farce ou accès naziste?

Ce matin, à Fribourg, les vitrines des magasins de divers commerçants israélites étaient marquées du signe employé en Allemagne pour inviter au boycottage des magasins juifs.
 On ne peut décider si cette manifestation a été l'œuvre d'un mauvais plaisant ou d'un disciple de Hitler. Il serait fâcheux qu'on importât chez nous les extravagances d'outre-Rhin.

Eglise du collège Saint-Michel

Les étudiants du collège feront leur communion pascale, demain, dimanche, à 8 h. La messe des fidèles sera célébrée à 9 heures.

Concert

Le concert donné hier soir vendredi par la Concordia, à la rue de la Préfecture, en l'honneur de MM. Aeby et Chassot, conseillers nationaux, a eu un vif succès. Il a été suivi par un nombreux public qui a chaleureusement applaudi nos musiciens.

A propos d'une rixe

Voici quelques précisions au sujet de l'épilogue judiciaire de la rixe survenue, il y a quelques mois, à l'hospice de Châtel-Saint-Denis.
 L'inculpé O. G., âgé de soixante-quatre ans, a comparu le 22 mars devant le tribunal criminel de la Veveyse, sous l'inculpation de lésions corporelles ayant provoqué la mort. Il a été condamné à trois mois de prison sans sursis. Le représentant du ministère public avait requis huit mois de prison. Le tribunal a notamment retenu comme circonstance atténuante la provocation.
 Le soir de la dispute, la victime était en état d'ébriété, l'accusé de sang-froid. Ce dernier assena une bouteille vide sur la tête de son antagoniste accompagnant son geste d'un coup de pied qui fit tomber la victime et entraîna O. G. dans sa chute. Une fois à terre, l'accusé essaya de se débarrasser de son adversaire à coups de poing.
 La victime n'a pas été achevée à coups de talons; elle décéda subitement le surlendemain alors que rien ne faisait prévoir une issue fatale. L'autopsie révéla que le décès était dû à une insuffisance aiguë du cœur consécutive elle-même à une péritonite purulente généralisée causée par un traumatisme qui provoqua une perforation de l'intestin.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

22 mars. — Evard Louis, commerçant, de Chézaud-Saint-Martin (Neuchâtel), avec Burger Yvonne, d'Allaman (Vaud).
 23 mars. — Neuhaus Joseph, domestique, de Planfayon, avec Gothuey Jeanne, de Semsales. Keller Joseph, vitrier, de Bœsingen, avec Kessler Marie-Louise, de Saint-Ours.
 25 mars. — Lorson Ernest, avocat, de Fribourg, avec Gremaud Anne-Marie, d'Echarlens.
 27 mars. — Aeby Georges, organiste, de Fribourg et Saint-Sylvestre, avec Pache Louise, de Chapelle (Vaud).
 28 mars. — Esseiva Joseph, ouvrier de fabrique, de Montévrax, avec Joyé Marguerite, de Montagny-la-Ville.

Décès

17 mars. — Kolly Pierre, cantonnier, de Rosens et Treyvaux, né en 1853, veuf de Pauline née Frioud, place du Petit-Saint-Jean, 40.
 Burdet Agathe, née Clément, épouse d'Eugène, de Mathod (Vaud), née en 1871, rue Marcello, 20.
 Stempfel Rose-Marie, fille de Canisius, de Brunisried, née en 1932, place du Petit-Saint-Jean, 73.
 19 mars. — Bielmann Agnès, née en 1914, de et à Treyvaux.
 20 mars. — Guhl Edouard, directeur de brasserie, de Steckborn (Thurgovie), né en 1864, veuf d'Adèle née Burgin, avenue de Beauregard, 20.
 21 mars. — Doutaz Henri, fils d'Emile, de Gruyères, né en 1933, domicilié à Belfaux.
 23 mars. — Geissmann Adolphe, de nationalité française, né en 1873, avenue du Midi, 5.

LE DISCOURS D'HENNENS

LE PLAN DU CONSEIL D'ÉTAT EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Au début de son discours d'Hennens, qui fera date dans les annales fribourgeoises, M. le conseiller d'Etat Piller a rappelé la sollicitude traditionnelle du gouvernement fribourgeois pour les intérêts agricoles.

La fondation d'un parti agraire n'était pas nécessaire pour stimuler le gouvernement, qui s'était mis à la tâche longtemps avant que ce parti parût.

Le parti agraire a-t-il, du moins, un programme meilleur que celui du gouvernement ? Il a fait connaître ses revendications à Châtel-Saint-Denis. Il s'est vérifié que ou bien elles avaient été déjà réalisées avant qu'il les formulât, ou bien elles étaient utopiques et même contraires à l'intérêt de l'agriculture.

Quelle est la situation dans le canton de Fribourg ?

Sur 12,000 exploitations rurales, 3000 environ sont dans une situation critique.

Le malaise de l'agriculture est général comme celui de l'industrie. C'est en partie, le triste héritage de la guerre, qui a bouleversé la vie économique.

La guerre a appris aux Etats à se suffire : leur appauvrissement, consécutif à la catastrophe mondiale, les y a obligés.

Tous les pays se sont outillés pour subvenir à leurs besoins et s'affranchir de leurs fournisseurs étrangers.

De plus, la nécessité de battre monnaie a fait hausser partout les tarifs douaniers.

C'est ainsi que nos débouchés commerciaux se sont fermés.

On fabrique maintenant, dans tous les pays qui étaient nos clients, du fromage, du lait condensé, du chocolat.

Nos richesses laitières sont devenues encombrantes.

Pour avoir chance de les écouler, il faudrait donner à nos produits une qualité qui surpassât celle des produits étrangers.

Battre la concurrence sur le terrain des prix, nous ne le pouvons. Nos prix de revient resteront toujours plus élevés que les siens, parce que nous vivons plus largement. Le paysan suisse est mieux logé, mieux nourri, que le paysan français, par exemple. Ses méthodes d'exploitation sont plus perfectionnées, partant plus coûteuses.

Ce n'est donc que par la qualité que nous pouvons espérer reconquérir la clientèle étrangère.

La crise économique n'aurait cependant pas pour notre agriculture les effets désastreux que nous constatons, s'il n'y avait autre chose.

Notre agriculture souffre d'un mal antérieur à la crise. Elle souffre d'un endettement excessif.

Depuis longtemps, on abusait du crédit : les emprunts, sous toutes les formes, succédaient aux emprunts.

Pour le paysan non endetté, la crise est supportable ; elle l'empêche de faire des bénéfices ; elle ne l'empêche pas de vivre.

Pour les paysans obérés, la crise est tragique ! Elle a fait constater qu'ils étaient dans une situation inextricable.

La commission de secours a reçu 1300 demandes d'aide. On a constaté que l'immense majorité des solliciteurs étaient incapables de fournir un état de leur situation.

Ce n'est donc pas la crise qui a ruiné ces gens ; elle n'a fait que révéler la faiblesse de

leur position : ils ne tenaient que par l'abus du crédit.

Quelles qu'aient pu être les fautes commises, on ne peut pas abandonner à leur sort ces victimes de l'endettement, menacées d'être jetées hors de leurs terres et de tomber à la charge de l'assistance publique.

L'Etat doit intervenir.

Il a déjà fait beaucoup ; on l'oublie parfois. Il y a eu d'abord la défalcation intégrale des dettes hypothécaires, qui coûte annuellement à l'Etat 180,000 francs.

Il y a eu ensuite la baisse du prix du sel : sacrifice de 115,000 francs, fait en faveur des paysans.

Il y a eu, en troisième lieu, la revision de la loi d'assistance, qui a mis à la charge de l'Etat, au profit des communes des sommes considérables.

Puis, ce furent les sacrifices faits pour l'amélioration de la production laitière.

Puis, les subsides pour favoriser l'industrie domestique dans la région alpestre.

Puis, la modification de la loi d'impôt sur le travail agricole, qui a rabattu 170,000 fr. sur la cote des contribuables campagnards.

Puis, l'aide aux communes obérées par l'institution d'une sixième classe de communes bénéficiant de faveurs spéciales.

Enfin, on a fait à quatre communes de la Singine un prêt d'environ 200,000 fr., sans intérêt pendant dix ans.

La Confédération de son côté est venue au secours de l'agriculture par une série de mesures proportionnées à la puissance de ses ressources :

En 1922 déjà elle a alloué deux crédits de 12 et de 20 millions pour favoriser l'exportation fromagère.

La même année elle a donné 5 millions pour favoriser l'exportation du bétail.

En 1927 elle a consacré 1 million à l'encouragement de la production du beurre.

En 1928 10 millions de subsides extraordinaires et 8 millions d'avances.

En 1930, 5 millions pour les producteurs de lait.

En 1931, la Confédération a interdit l'importation du fromage dur porté à 10 fr par quintal le droit de douane sur le lait frais et frappé le beurre étranger d'un droit d'entrée supplémentaire de 60 fr. par 100 kilos.

En 1932, a été mise en vigueur la loi sur l'encouragement de la culture du blé, qui garantit aux producteurs de céréales une prime de 25 à 30 fr. par 100 kilos sur le cours mondial du blé.

Un dernier, également, a été créé l'office central de ravitaillement constitué pour arrêter l'importation du beurre étranger.

Bien que grevé d'un droit de 70 fr. par 100 kg., le beurre étranger pouvait se vendre en Suisse à plus bas prix que le nôtre, parce qu'il arrive de pays où le lait se vend 5, 6 et 7 c. le litre !

La compagnie Nestlé a passé contrat avec des producteurs de lait hollandais à raison de 5 c. le litre !

Une des mesures de secours les plus récentes a été la prorogation pour trois ans du délai de remboursement des prêts sans intérêts.

Enfin, les Chambres viennent de voter un crédit de 20 millions pour stabiliser le prix du lait qui, sans cela, aurait baissé encore de 3 c., et le Conseil national a arrêté des mesures de

sursis en faveur des agriculteurs impliqués dans des poursuites.

On voit que les secours n'ont pas manqué et que les pouvoirs publics n'ont pas failli à leurs devoirs vis-à-vis de l'agriculture.

Il n'en est pas moins vrai que les multiples secours décrétés jusqu'ici ne sont pas encore suffisants.

Aussi le gouvernement fribourgeois est-il résolu à employer des remèdes plus énergiques.

Ils consistent : 1^o à alléger les charges fiscales qui grèvent le sol ; 2^o à désendetter la propriété rurale.

Nous avons dit hier, sommairement, comment le Conseil d'Etat conçoit l'exécution de ce programme.

Voici de plus amples détails :

L'allégement fiscal doit porter sur les charges communales.

L'impôt cantonal n'entrave pas le rendement agricole : il représente une charge modeste de 1, 2 ou 3 fr. par pose. L'Etat ne peut pas demander moins, s'il veut faire face à ses obligations. Par contre, les impôts locaux représentent, dans certaines communes, une charge de 15, 20, 25 ou 30 fr. par pose. Cela va jusqu'à la moitié de la location.

Cela est excessif. Le gouvernement prendra des mesures pour ramener le taux des impôts locaux à 10 fr par pose, au maximum.

Cela veut dire que l'Etat prendra à sa charge ce qui excède ce maximum ou qu'il mettra à la disposition des communes les ressources voulues pour qu'elles n'aient pas besoin de prélever plus de 10 fr par pose d'impôt local.

Les moyens de réaliser cet objectif varieront selon les communes.

Telle commune n'a pas de dette mais a des impôts exagérés. L'Etat prendra alors la mesure voulue pour qu'on puisse abaisser l'impôt.

Une autre commune a une lourde dette. L'Etat mettra son crédit à disposition pour alléger le fardeau de l'intérêt.

Pour le district de la Singine où plusieurs communes sont obérées, le Conseil d'Etat comme il a été dit hier, fera usage de la faculté que la loi lui donne d'introduire l'affermage de la chasse sur une étendue de $\frac{1}{2}$ du territoire cantonal.

Le produit de l'affermage sera pour les communes. Si l'affermage rapporte 40,000 fr., cela représentera l'intérêt d'un million.

Enfin, l'Etat étudiera, comme on l'a vu, la possibilité de décharger les communes d'une partie de leurs contributions pour les routes.

Si, par ces divers moyens on arrive à réduire l'impôt local à 10 fr par pose ce sera déjà un soulagement appréciable pour les communes.

Parallèlement à cette « déflation fiscale », l'Etat va perfectionner l'action de secours déjà engagée en faveur des agriculteurs gênés.

La commission de secours fera désormais ses enquêtes sur place et examinera les divers cas qui se présenteront dans une commune ou un groupe de communes. Elle évaluera sur place le rendement possible des exploitations en tenant compte des charges de famille comme d'un des facteurs principaux d'appréciation.

Si la commission constate que les charges dépassent le rendement, les créanciers seront sollicités de réduire leurs exigences.

Mais on ne pourrait pas demander des sacrifices aux créanciers, si les débiteurs dont la situation a été assainie devaient avoir licence de s'endetter de nouveau ou de tirer un avantage indû de l'aide qu'il a reçue.

Tout assainissement comportera donc une série de conditions :

1^o Le débiteur secouru ne devra plus s'engager dans des cautionnements.

2^o Il lui sera interdit de vendre son domaine.

3^o Il devra se conformer aux directions et conseils qui lui seront donnés pour la gestion de ses affaires.

4^o Il lui sera défendu de contracter un emprunt sur son bétail, sans le consentement de la commission.

Tirer l'agriculture du boubier des dettes, tel est le vrai remède, qui attaque le mal à la racine.

La hausse des prix ne peut pas se décréter. Il ne faut pas faire fond là-dessus. Tandis que la diminution des dettes est possible. C'est l'affaire capitale.

Si on exige des renoncements des créanciers, il convient de leur offrir une compensation. Cette compensation, ce sera un amortissement de leurs créances.

Le gouvernement affecterait à cette destination tout ou partie des sommes jusqu'ici consacrées aux primes d'élevage.

Dans une heure aussi critique, il faut appliquer les ressources disponibles aux besoins les plus urgents.

Ainsi, les agriculteurs secourus et leurs créanciers bénéficieront d'un amortissement de $\frac{1}{4}$ % dont l'Etat fera les frais.

On a dit, çà et là, que la Banque de l'Etat, qui dispose de 22 millions de dépôts à court terme, devrait les mettre au service de l'agriculture.

Cela est infaisable. Les dépôts à court terme ne peuvent être immobilisés dans des prêts hypothécaires, puisque ce sont des fonds dont le remboursement est exigible sans délai.

L'idée d'un prêt hypothécaire à 2 % en premier rang est pareillement utopique. On ne trouverait pas l'argent nécessaire et, si on le trouvait, cela ne suffirait pas à soulager l'agriculture, car ce qui est ruineux pour le débiteur agricole, ce n'est pas la dette de premier rang, mais les hypothèques suivantes et les cautionnements.

On a suggéré que la Banque de l'Etat devrait employer les 7 millions de sa réserve à aider l'agriculture.

La Banque de l'Etat ne peut pas engager ses réserves sans porter à son crédit un coup fatal. Le jour où elle le ferait, les déposants retireraient leurs fonds.

Le crédit de la Banque de l'Etat importe souverainement au canton.

L'action que le gouvernement va entreprendre rentre dans sa tâche de maintenir l'ordre public. C'est là le premier devoir du gouvernement.

Cette action ne doit pas imposer aux banques un effort qu'elles ne pourraient soutenir. L'Etat doit prendre à sa charge ce qu'exige le maintien de l'ordre.

Le gouvernement veut aider l'agriculture à sortir de la crise.

Il faudra un travail patient, avec la collaboration de tous. Les Fribourgeois devront montrer qu'ils ont le sentiment de la solidarité, le courage de l'effort et la confiance en Dieu.

En cas de



Névralgies

rhumatisme, goutte, sciaticisme, maux de tête et refroidissements les comprimés Togal sont d'un effet sûr et rapide. Le Togal excrète l'acide urique et tue massivement les microbes. Sans effets nuisibles ! Plus de 6000 attestations de médecins ! Un essai convaincra !

Dans toutes les pharmacies. Frs. 1.80

Le feu à bord

par Paul SAMY

Villa et gouvernante furent acceptées par Esnault les yeux fermés, et, sans plus attendre, il alla installer sa fille dans sa nouvelle maison de Montrevaux.

Mme Dorane lui procura une cuisinière et une femme de chambre trouvées dans le pays. Le jardinier, homme encore jeune, ayant appris à conduire lors de son service militaire, se chargea d'être le chauffeur de l'automobile qu'Esnault avait donnée à sa fille.

La voiture devait le ramener à Paris chaque fois qu'il irait au Chêne, car il n'utilisait pour ses courses dans la capitale que des autos de louage ou des taxis.

Il ne fut pas commode à Mme Dorane de mettre la campagnarde dans le moule d'une jeune fille du monde. On lui en avait donné les robes, mais autre chose était de lui faire prendre les manières mêmes d'une simple midinette.

Son esprit, comme son corps, semblait taillé à la serpe, et elle s'accommodait mal d'une discipline de ton et de gestes à laquelle sa gouvernante s'efforçait de la plier avec une patience des plus méritoires.

Marthe Esnault avait une nature très bonne et une sensibilité native auxquelles Mme Dorane avait recours pour amener la jeune fille à cette rééducation si nécessaire au rang social et à la fortune qu'elle devait à son père.

Elle lui disait :

— Vous ne me feriez pas seulement de la

peine, mademoiselle Marthe, en n'écoutant pas mes conseils, mais encore vous causeriez du chagrin à votre père qui vous aime tant.

Cet appel au cœur de la jeune fille avait parfois raison de ses révoltes, et c'est par ce moyen que Mme Dorane espérait parvenir à acclimater son élève à l'ambiance de sa nouvelle existence.

Elle avait ainsi obtenu d'elle qu'elle se mit aux travaux tranquilles de l'aiguille et qu'elle s'appliquât à écrire sous la dictée de sa gouvernante qui lui faisait lire des livres propres à orner son cerveau.

Mais elle s'échappait vite de ces exercices pour courir à travers le jardin comme un cheval échappé, quand elle ne franchissait pas la porte de la villa pour galoper le long du chemin de halage de la Marne, où elle bavardait avec les marinières de rencontre.

Il fallait envoyer le jardinier à sa recherche pour la ramener sous la férule de sa gouvernante, qui lui montrait bien plus les dangers de ces promenades sur les berges de la rivière que l'inconvenance pour une jeune fille bien élevée de s'en aller seule à l'aventure.

— Un accident est bien vite arrivé, lui disait-elle, car les berges sont glissantes. Quel nouveau malheur ce serait pour votre père de vous perdre, après vous avoir retrouvée !

La jeune fille acceptait ces remontrances, mais elle ne pouvait s'empêcher, du moins, d'aller jusqu'à la grille de la villa qui s'ouvrait sur la rivière et d'y rester longtemps en contemplation des champs dont les cultures s'étendaient à perte de vue.

Mme Dorane se fût bien gardée d'entretenir Esnault des escapades de sa fille, qu'il venait voir assez fréquemment.

Il lui arrivait même de dîner à la villa et d'y coucher, s'étant réservé l'aile gauche de la maison, Mme Dorane et son élève occupant l'aile droite.

Un large corridor coupait en croix le premier étage. Sur lui, s'ouvraient les portes des chambres, qui prenaient jour sur la façade principale.

Verticalement, le corridor donnait à ses extrémités, d'une part, sur un escalier, de l'autre, sur un balcon fermé par une large baie vitrée.

La chambre de la jeune fille était séparée de celle de sa gouvernante par une salle de bains et un vestiaire ; mais elle ne l'était de celle de son père que par la largeur du corridor.

La cuisinière et la femme de chambre logeaient au-dessus ; quant au jardinier-chauffeur Philippe, il habitait, derrière la villa, dans une ancienne écurie transformée et voisine d'une vieille remise, devenue un garage pour l'automobile.

Un escalier de service montait de l'office au premier, séparant, dans l'aile gauche du rez-de-chaussée, la cuisine de la salle à manger.

Enfin, à droite et à gauche de ce même rez-de-chaussée, s'ouvraient, sur le vestibule d'entrée, deux pièces. Celle de droite était le salon, celle de gauche avait servi de cabinet de travail à l'ancien propriétaire de la villa. Mme Dorane l'utilisait pour en faire une sorte de salle d'étude à l'usage de son élève.

Des fauteuils, un bureau, une table supportant un phonographe, une petite bibliothèque contenant quelques livres, constituaient l'ameublement de ce local réservé aux deux femmes.

Quant à Esnault, lorsqu'il ne rentrait pas à Paris au cours de ses visites à sa fille, il passait, après le dîner, quelques instants en compagnie

de Marthe et de sa gouvernante, et se retirait de bonne heure dans son appartement.

Leurs entretiens, au cours de ces brèves réunions, roulaient sur les petits incidents de la journée. Mme Dorane en faisait presque seule les frais, en racontant ses séjours en Indochine, du vivant de son mari.

Elle avait su par M. Lorderot que le père de Marthe avait longtemps vécu dans l'Argentine, et elle s'était hasardée à plusieurs reprises, à apprendre, de la bouche d'Edouard Esnault, les particularités d'un pays dont elle ne connaissait que par ses lectures la fertilité et la richesse.

Mais ce dernier se bornait à quelques vagues descriptions qui n'apprenaient rien de plus à la gouvernante que ce qu'elle avait lu dans quelques manuels de géographie qui lui servaient pour l'instruction de son élève.

Marthe, elle, écoutait d'une oreille distraite ces conversations, dépourvues pour elle de tout intérêt.

Penchée sur sa laine et les aiguilles de son tricot, elle revivait dans son esprit ses années d'adolescence à Villard, dans la liberté des champs, entre les deux vieux, devenus presque ses parents, et qui la laissaient maîtresse de sa volonté.

A côté d'eux et des bêtes de la ferme, qui étaient ses amies, elle goûtait une existence qu'elle jugeait plus agréable que celle à laquelle on soumettait sa nature indépendante.

Peut-être se fût-elle laissée aller à des manifestations de tendresse pour ce père dont Mme Dorane lui disait la longue souffrance de l'avoir perdue, mais Esnault ne l'y encourageait pas.

**Fribourg
à la Foire d'échantillons de Bâle**

Jamais la crise ne fut plus âpre. Jamais encore la Foire de Bâle ne fut plus belle. Il faut admirer, chez nos amis bâlois, l'optimisme dans les entreprises et leur courage et la persévérance dans la direction des affaires. Il y a déjà bien quelques années, on nous conduisit sur un vaste emplacement pierreux et là, le Dr Aemmer, le président de la foire, nous déclara que, avant peu, il y aurait un port. Et, en dépit de tous les obstacles, le port est là, constituant l'un des plus utiles organismes de notre activité économique cantonale. On ne saurait assez conseiller à nos Fribourgeois, visiteurs de la foire, d'aller admirer le port de Bâle.

Mais revenons à la foire. Les exposants fribourgeois se retrouvent fidèles au rendez-vous et ce sont toujours les mêmes, à quelques exceptions près.

La Société anonyme Winckler et Cie, à Fribourg, ouvre la longue série des industries échelonnées le long des galeries de la halle II. Un superbe agrandissement photographique de la maison Lorson brille sous les rayons d'un phare et donne un avant-goût de tous les avantages d'un chalet Novelty.

La maison Sarina a réalisé dans le chauffage central toute la science technique avec les exigences du home moderne. Grâce à leurs brevets et à ses 37 modèles, les établissements Sarina détiennent en Suisse la palme pour la solidité et l'élégance de leurs radiateurs.

Le stand Sarina mérite des félicitations, et nous le voyons constamment pris d'assaut, ce qui est un heureux présage pour la prospérité de ses usines.

La fabrique d'accumulateurs Geinoz (Bærswyl et Cie) s'est fortement développée depuis quelques années, tant et si bien que la construction de locaux plus vastes dut être envisagée. Pêrilles voit actuellement s'édifier la nouvelle fabrique de batteries.

La batterie Geinoz est la première qui fut lancée en Suisse pour l'allumage des moteurs à explosion; c'est la batterie recommandée pour radio, téléphone, sonneries, laboratoires, éclairage, etc.

Le kiosque de la Grande Gruyère a eu un vif succès. Nous parlerons des autres exposants dans un prochain article. M. C.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 2 AVRIL

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée; sermon. — 9 h., messe basse; sermon. — 10 h., grand'messe. — 11 h. 1/2, messe basse; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants; catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires; bénédiction. — 8 h., conférence par M. le chanoine Petit, vicaire général de Genève, sur les devoirs des fidèles à l'égard du sacerdoce.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., grand'messe. — 1 h. 1/2, *Magnificat*; prières du carême; bénédiction. — 8 h. du soir, sermon de carême; prières et bénédiction.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h. 1/2, messe; sermon allemand; communion pascalle des enfants de langue allemande. — 10 h., messe chantée; sermon français. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2, chapellet; apostolat de la prière; sermon allemand; bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h., messe. — 7 h., messe célébrée par Mgr l'Evêque et communion générale des groupes paroissiaux. — 8 h., messe des enfants et communion. — 9 h. 1/2, cérémonie de la confirmation, avec messe basse et allocution de Mgr l'Evêque. — 11 h. 1/2, messe avec instruction. — 6 h., exercice du chemin de la croix et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h., messe basse, avec communion générale des membres de la congrégation des hommes (section allemande). — 8 h., messe de communion, avec chants pour les enfants de langue allemande de la paroisse de Saint-Nicolas. — 9 h., messe basse, sermon en italien. — 10 h., grand'messe, sans sermon, suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. — 5 h. 1/2, chant des complies, bénédiction du Saint Sacrement et chapellet en français. — 8 h. 1/2, exercice de carême pour les fidèles de langue allemande, bénédiction.

Collège : 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe de communion pour les étudiants. — 9 h., messe basse. — 1 h. 1/2, vêpres des étudiants. — 2 h. 1/2, fête titulaire de la congrégation de la bonne mort. Sermon de Mgr Savoy, recteur.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon allemand. — 9 h., messe chantée, prières du carême et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse et sermon français. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

MARDI, 3 AVRIL

Notre-Dame : 8 h., messe de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes; instruction et bénédiction.

Nouvelles de la dernière heure

LE REGIME HITLERIEN

La guerre aux juifs en Allemagne

Munich, 1^{er} avril.
Les instructions relatives au boycottage des commerçants israélites pensent que le boycottage doit atteindre tous les commerçants de race juive, même convertis au catholicisme ou au protestantisme, ainsi que les maisons chrétiennes dans lesquelles des juifs seraient intéressés et celles dont le chef, chrétien, serait marié avec une juive ou, juif, serait marié à une chrétienne.

Francfort-sur-le-Main, 1^{er} avril.
Une réunion de chefs des principales maisons de commerce de Francfort a été dissoute par la police, qui a mis en arrestation les plus notables personnages présents.

Une foule menaçante s'était amassée devant la maison où la réunion se tenait.

Berlin, 1^{er} avril.
Le boycottage des magasins juifs sera suspendu dès ce soir samedi jusqu'à mercredi matin à 10 heures.

Berlin, 1^{er} avril.
Le bureau de presse de l'Association des citoyens allemands de religion juive publie, au nom des 565,000 membres de l'Association, une protestation contre le fait qu'on impute aux juifs allemands d'être les instigateurs de la campagne étrangère contre le régime actuel.

Le manifeste rappelle que 12,000 juifs ont donné leur vie pour l'Allemagne pendant la guerre.

Il conclut : « Devant Dieu et les hommes, nous sommes innocents. Nous saurons supporter avec dignité et courage les mesures impitoyables prises par des Allemands contre d'autres Allemands dans leur propre patrie. »

Le régime des détenus politiques

Berlin, 1^{er} avril.
(Wolff.) — Des journalistes suisses ainsi que des représentants de l'agence Wolff ont pu s'entretenir hier à la préfecture de police avec un certain nombre de prisonniers politiques parmi lesquels l'ex-chef du parti communiste Thelmann. Ces divers entretiens entièrement libres avec les détenus, entretiens qui eurent lieu dans les cellules, ont montré que physiquement tous se portent à merveille et n'ont aucune plainte à formuler au sujet du traitement dont ils sont l'objet. Tous déclarent notamment que la nourriture était bonne et suffisante. Les prisonniers ont la faculté de recevoir des paquets et des lettres ou d'en expédier. Ils peuvent également recevoir des journaux et des livres, à condition qu'il ne s'agisse pas de littérature révolutionnaire. Après une détention de quatre semaines, avant même dans des cas spéciaux, les détenus peuvent recevoir l'autorisation de s'entretenir avec des membres de leur famille et peuvent recevoir des visites de celle-ci toutes les trois semaines. La discussion avec les membres de leur famille peut même porter sur des sujets politiques.

Les socialistes et les syndicalistes allemands jugent prudent de se retirer de l'Internationale

Berlin, 1^{er} avril.
Selon la *Bersenszeitung*, non seulement le parti socialiste va se retirer de la II^{me} Internationale ouvrière, mais l'Union syndicale allemande va également donner sa démission de membre de l'Internationale syndicale.

(Cette retraite, si elle est effective, sonnerait la fin de l'Internationale ouvrière.)

Démission d'un professeur

Heidelberg, 1^{er} avril.
(Wolff.) — M. Anschutz, le professeur bien connu de droit public et le commentateur du droit constitutionnel allemand, a demandé d'être relevé de ses fonctions professorales à l'université de Heidelberg et d'être admis à la retraite.

Suppression d'un journal socialiste

Kiel, 1^{er} avril.
L'imprimerie de la *Gazette populaire du Schleswig-Holstein* annonce que la publication de ce journal est suspendue et le restera, même si l'interdiction de paraître frappant les organes socialistes était rapportée. Les employés et les membres de la rédaction ont reçu leur congé.

L'ambition philosophique hitlérienne

Berlin, 1^{er} avril.
Dans un discours prononcé à l'adresse des militants berlinois du mouvement nationaliste-social, M. Goebbels, ministre de la propagande, a affirmé que l'actuelle révolution avait également apporté des transformations d'ordre spirituel. « La révolution nationale veut supprimer la philosophie de l'individualisme et lui substituer celle de la communauté du peuple tout entier. Du point de vue économique, la révolution nationale veut que l'économie serve le peuple et que celui-ci serve à son tour l'Etat. »

Le mouvement antiallemand aux Etats-Unis

New-York, 1^{er} avril.
(Havas.) — Depuis que les nationalistes-sociaux préparent le boycottage des juifs, les entrepreneurs de spectacles, en vue d'éviter le mécontentement de leur immense clientèle juive new-jorkaise, annulent les engagements de danseurs, musiciens, acteurs et chanteurs allemands. Ce fait est

d'autant plus significatif que, depuis le vote de l'admission de la consommation de bière à 3,2 %, il s'est produit à New-York une forte demande d'artistes pour les brasseries, qui doivent ouvrir prochainement et que, jusqu'à présent, plus du 90 % des demandes faites venaient d'artistes allemands.

Le vote définitif de deux douzièmes provisoires au parlement français

Paris, 1^{er} avril.
(Havas.) — En deux navettes, la Chambre et le Sénat ont adopté définitivement, en séances de nuit, les douzièmes provisoires d'avril et de mai.

En vue de la suppression du Sénat irlandais

Dublin, 1^{er} avril.
(Havas.) — Le gouvernement a l'intention de déposer à la Chambre un projet de loi stipulant que les sièges devenus vacants au Sénat après l'expiration de l'année courante ne seront plus pourvus. Il se confirme ainsi que M. de Valera se prépare à abolir la Haute Assemblée sans sortir de la légalité.

Les conditions de paix de la Bolivie

Santiago du Chili, 1^{er} avril.
(Havas.) — On mande de La Paz que, aux termes d'un memorandum adressé aux chancelleries de l'Argentine, du Brésil, du Chili et du Pérou, sur les conditions de paix avec le Paraguay, la Bolivie accueille favorablement l'initiative amicale de ces puissances et propose que les démarches envisagées s'effectuent sur la base des travaux de la commission des neutres de Washington. La Bolivie propose notamment comme base de discussion l'annulation des traités antérieurs, l'arbitrage et la limitation des territoires soumis à l'arbitrage. Les questions d'arbitrage devraient être soumises aux présidents des cours suprêmes de justice des Etats sud-américains.

Pour atténuer le chômage américain

Washington, 1^{er} avril.
(Havas.) — La conférence entre la secrétaire d'Etat au Travail, miss Perkins, et les dirigeants de la Fédération du travail des Etats-Unis a abouti à un accord admettant la nécessité d'une émission d'obligations, l'institution de l'assurance-chômage et la diminution des heures de travail.

Le siège de la conférence économique mondiale

Washington, 1^{er} avril.
(Havas.) — Le président Roosevelt estimerait, annonce-t-on, que, l'Angleterre ayant pris l'initiative de convoquer la conférence économique mondiale et M. Macdonald devant présider cette conférence, les usages internationaux exigent que la conférence ait lieu à Londres.

L'emploi de l'alcool médical

New-York, 1^{er} avril.
(Havas.) — Le président Roosevelt a signé un projet de loi levant les restrictions sur l'emploi de l'alcool pour les ordonnances médicales.

Le cyclone américain

Dallas (Texas), 1^{er} avril.
(Havas.) — Le cyclone qui a dévasté le sud-est des Etats-Unis a fait plus de soixante morts et plusieurs centaines de blessés. Les inondations menacent les régions sinistrées.

L'ouverture de l'Année sainte

Cité du Vatican, 1^{er} avril.
Ce matin samedi a commencé l'Année sainte proclamée par le Pape pour célébrer le dix-neuvième centenaire de la mort du Christ.

De nombreux pèlerins venant de tous les pays d'Europe et de toutes les régions d'Italie sont arrivés à Rome. Les quarante mille cartes permettant aux invités d'assister à la cérémonie d'ouverture de la porte sainte ont toutes été aussitôt retenues.

(Au moment où la *Liberté* va paraître, la radio nous donne la relation de la grande cérémonie de Rome.)

Coup d'Etat dictatorial en Uruguay

Buenos-Ayres, 1^{er} avril.
(Havas.) — Selon des dépêches de Montevideo aux journaux de Buenos-Ayres, le président Terra a assumé des pouvoirs extraordinaires, fermé l'université et fait arrêter le député Frugoni, chef socialiste, les conseillers nationaux Arenas et Martinez, ainsi que les ministres de l'industrie et de l'instruction publique.

Buenos-Ayres, 1^{er} avril.
(Havas.) — Les journaux publient des nouvelles de Montevideo annonçant que l'entrée des journaux argentins a été interdite sur tout le territoire uruguayen. Montevideo est complètement isolé. Dans le reste du pays, une censure rigoureuse interdit l'emploi des langues étrangères dans les communications téléphoniques et télégraphiques.

M. Moralès, membre du Conseil d'Etat, a demandé asile à l'ambassade de la république Argentine.

Au moment où la police, après avoir cerné sa maison, se préparait à arrêter M. Brum, ce dernier a été tué d'un coup de feu au cœur. On ne sait pas encore s'il s'agit d'un suicide ou si M. Brum a été tué par la police.

SUISSE

Le temps

Zurich, 1^{er} avril.
Ce matin, toutes les hautes stations annoncent un temps clair. Sur les hauteurs, la température était à 10 degrés au-dessous de zéro.

Sur le versant sud des Alpes, le ciel s'est couvert et on annonce quelques pluies.

Il est peu probable que des modifications sensibles se produisent pendant les prochaines vingt-quatre heures.

FRIBOURG

SALON D'ART PERMANENT

Hiram Brulhart

Demain dimanche, au Salon permanent, s'ouvrira l'exposition du peintre Hiram Brulhart, de Fribourg. M. Brulhart présente 71 peintures à l'huile, paysages, portraits, études, qui représentent une partie seulement de la production intense et consciencieuse de cet artiste.

L'unique souci de M. Brulhart est d'atteindre à la qualité de facture qui distingue les artistes de valeur.

La dernière exposition de M. Brulhart dans notre ville remonte à l'année 1922.

L'exposition sera ouverte du 2 au 24 avril.

Tirs militaires

Il y aura demain dimanche, 2 avril, une grande animation au stand des Neigles, car la Société de tir des sous-officiers et soldats organise le premier tir militaire obligatoire.

La sous-section au pistolet exécutera le tir militaire avec cette arme et, en outre, nos sous-officiers iront nombreux suivre le premier entraînement de tir pour la fête fédérale des sous-officiers à Genève, qui aura lieu du 14 au 17 juillet.

Marche

Le club des marcheurs de Genève organise, pour le dimanche 7 mai, une épreuve nationale de marche de 30 km.

Le club de Fribourg a décidé d'envoyer une phalange de ses membres, pour défendre ses couleurs. En vue de cette course, il organise, d'entente avec les marcheurs de Berne, une sortie. Départ demain matin, à 7 heures très précises, des Grand'places. Le trajet est : Fribourg-Flamatt et retour, soit 34 km. environ. Les marcheurs de Berne accompagneront notre club de Flamatt à Fribourg. L'arrivée se fera vers 10 h. 1/2. Cet entraînement compte pour le championnat interne du club.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Assemblée romande des sociétés de secours mutuels en 1933. — Les membres du comité d'organisation sont convoqués pour aujourd'hui, samedi, 1^{er} avril, à 17 h., au local de l'*Avenir*, aux Corporations. Prière d'y assister.

Sous-officiers Fribourg. — Demain, tir obligatoire de la Société de tir militaire des sous-officiers et soldats.

RADIO

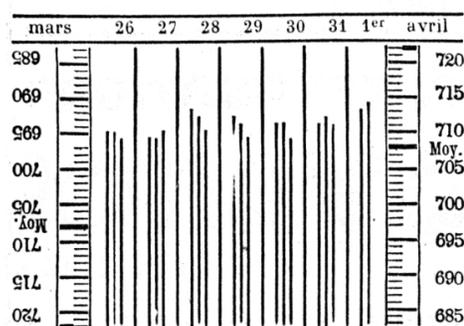
Dimanche, 2 avril

Radio-Suisse romande
11 h. (de Genève), gramo-concert. 12 h., lectures littéraires. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. (de Genève), match de football Suisse-Italie, relayé du parc des sports de Genève. 18 h. 30, conférence religieuse par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. 19 h. (de Genève), les œuvres de violoncelle de Frédéric Chopin, récital par M. Henry Buenzod, accompagné par Mlle Renée Mottier, pianiste. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h. (de Lausanne), musique de chambre. 21 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h., dernières nouvelles.

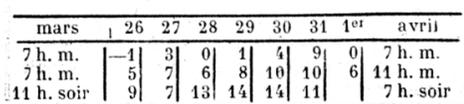
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

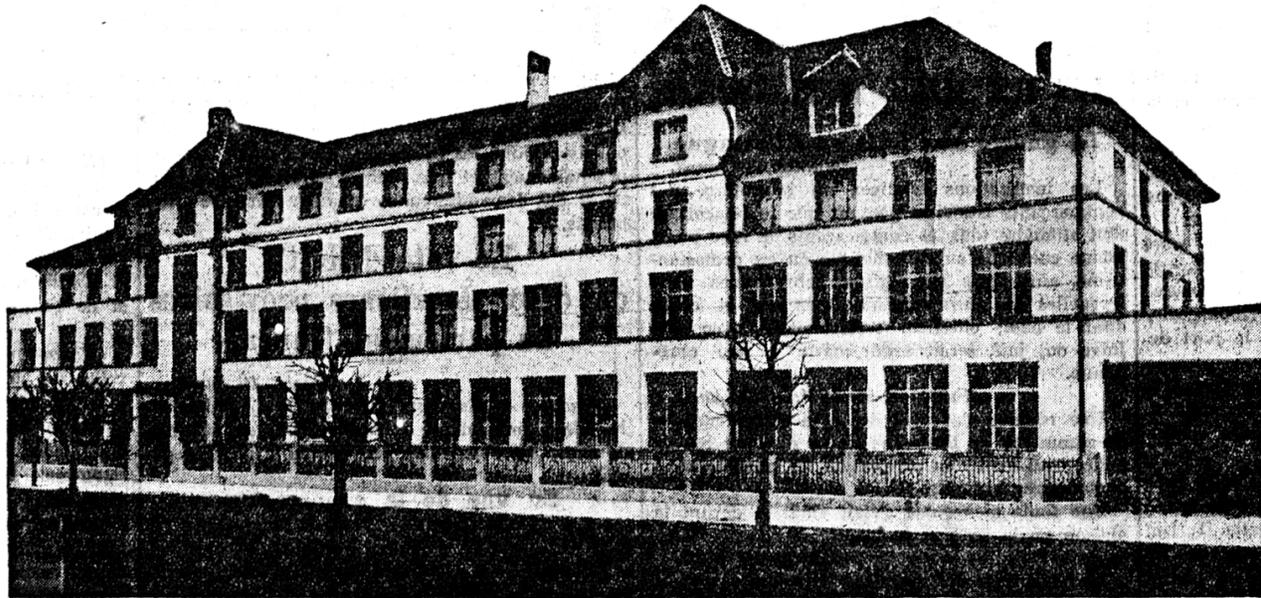
1^{er} avril

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.





Le nouvel immeuble de l'Imprimerie St-Paul

Les maîtres d'état et fournisseurs qui ont collaboré à sa construction

E. DEVOLZ, architecte S. I. A. et E. D. B. A. de Lyon

Architecture civile et religieuse — Béton armé — Constructions métalliques — Calculs statiques

Constructions métalliques

Serrurerie d'art et de bâtiment

Soudure autogène et électrique

Volets à rouleaux en bois et en tôle ondulée

Réservoirs à mazout

Stephan frères

FRIBOURG

Tél. 5.23

Rue de l'Industrie

A. GREMAUD ET TACCHINI

Entreprise de maçonnerie et bétons armés

Fribourg

Téléphone 7.31

**SERRURERIE
MODERNE**

F. GOUGAIN

Av. Beauregard

VITRINES MÉTAL BLANC
VOLETS A ROULEAUX
PORTES BASCULANTES
pour GARAGES

Parqueterie

de

La Tour-de-Trême

BINZ FRERES

PARQUETS - LAMES SAPIN

ET PITCHINE

SCIAGES SAPIN

HÊTRE ÉTUVÉ ET CHÊNE

PLANCHERS DERMAS brev.

chauds, résistants,
sans poussière, lavables.

Posés dans la nouvelle
IMPRIMERIE ST-PAUL
environ 1000^m

ENTREPRISE DE CHARPENRE
ET MENUISERIE

MEUWLY frères

Beauregard

Tél. 2.35

FRIBOURG

Projets
et devis gratuits

ATELIER DE MENUISERIE
EBÉNISTERIE MÉCANIQUE

Marly-le-Grand

Meubles en tous genres
Reproduction et réparation d'antiquités
Fabrication de bois de divan
Menuiserie en bâtiment
Travail soigné. — Prix très avantageux.

Victor NICOLET

menuisier-ébéniste

**Tout pour la
CONSTRUCTION**

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION S. A.

Gérant : Ernest GLASSON

*Bureaux et chantier
derrière les garages Baudère
Avenue de Pérolles*

**TUILERIE DE FRIBOURG
à GUIN, S. A.**

Drain de 5 à 30 cm. de vide, briques creuses, briques pleines
et perforées, dalles pour écurie, tuiles plates, tuiles à double
emboîtement, tuiles parallèles et faitières en couleur rouge
naturelle ou vieilles.

Spécialités : Plafond armé en briques creuses : système « Faber »
et autres.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES ET MECANIKUES

GIOVANOLA FRÈRES S. A.

MONTHÉY (Suisse)

PONTS ET CHARPENTES MÉTALLIQUES

CONSTRUCTIONS RIVÉES ou entièrement soudées par procédés électriques

PONTS ROULANTS — GRUE — VANNES

CHAUDRONNERIE EN FER — CONDUITE FORCÉE

TUYAUX en tôle soudée pour conduites à eau potable et gaz

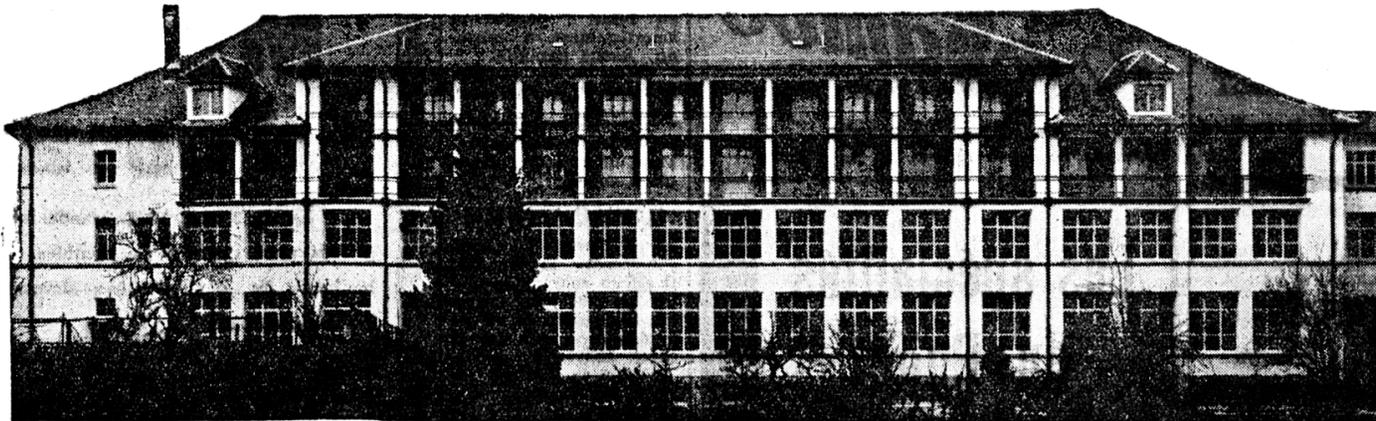
BASSINS D'ALPAGE

GAZOMÈTRES — RÉSERVOIRS et APPAREILS MÉLANGEURS

CUVE A HUILLE POUR TRANSFORMATEURS

MOULES POUR FABRICATION DE TUYAUX EN CIMENT

RÉSERVOIRS POUR BENZINE ET MAZOUT de toutes dimensions



LE NOUVEL IMMEUBLE DE L'IMPRIMERIE ST-PAUL (Face côté jardin)

Les maîtres d'état et fournisseurs qui ont collaboré à son édification

LINOLEUM
CAOUTCHOUC
TAPIS
PAPIERS PEINTS

AUX MEILLEURES CONDITIONS

Marcel Chiffelle
Rue de Romont, 31
Fribourg

Anselme Tarchini

Rue Louis Chollet, 7
FRIBOURG

Téléphone 5.95 Téléphone 5.95

Spécialité :
Voûtes Rabitz-Reform
Travaux d'églises

Références à disposition

Jos. BIANCHI

FRIBOURG

Téléphone 831 Chèque IIa 288

Concessionnaire de la Grano-Arte
pour la Suisse romande
Brevet suisse N° 153756
Maison fondée en 1903

Travaux d'arts en pierres artificielles et
naturelles, pour églises, monuments et
édifices publics.

— Devis sur demande —

**MENUISERIE-
EBENISTERIE**

Atelier mécanique

Charles Gaudard

Neuveville, 115 (Cour Robert). Tél. 12.34

FRIBOURG

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE VITRERIE**

Glaces devantures et autos

Représentant pour le canton de Fribourg
des dalles béton translucides, système
LUXFER, et des fenêtres béton.

**Hoirs
Zosso-Sauterel**

Rue des Epouses, 139. Tél. 4.64

Tuilerie du Mouret

STAUDEMANN ET GASSER

Spécialité : tuiles du pays

Atelier de Menuiserie-Ebénisterie

du

Technicum cantonal de Fribourg

Menuiserie-ébénisterie

Mobilier d'église

Agencements de magasin

Réparations

**INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
VENTILATION**

Ferblanterie — Couverture — Paratonnerres
Projets et devis sur demande, sans engagement

Louis BARDY

FRIBOURG Criblet, 6 et 8
Téléphone 2.82

Installations électriques

Lumière — Force motrice

Eau chaude

Boilers électriques

50 et 300 litres

Rendement supérieur

ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES

**Entreprise de Gypserie
et peinture en bâtiments**

RÉPARATIONS ET TRANSFORMATIONS

TRAVAUX EN RABITZ

ENSEIGNES EN TOUS GENRES

ARTHUR DUBEY

Rue Louis Chollet, 1 FRIBOURG

Quartier d'Alt

Téléphone N° 405

Décoration Papiers peints

Imitation de bois et marbres

ENTREPRISE DE GYP SERIE-PEINTURE

HOIRIE

JEAN TARCHINI et C^{ie}

26, rue Grimoux FRIBOURG
Téléphone 5.21

Travaille bien et bon marché

ASCENSEURS
FABRIQUE SUISSE de wagons & d'ascenseurs S. A.

SCHLIEREN

Agence de BERNE : a fourni 4 monte-charges électriques
et 4 monte-lettres électriques

L'ascenseur moderne et de grande sécurité

CHEF-MONTEUR : sur place Service de revisions Tél. de piquet

C. VONLANTHEN

Menuiserie mécanique
Fribourg — Miséricorde

Tél. 123

F. PAVONI

Menuiserie mécanique

Rue Grimoux, 16 Fribourg

Tél. 64

Déménagements
Garde-Meubles
Camionnage-Expéditions

Transport de grosses machines

Spaeth et Deschenaux

Avenue de la Gare, 6 Tél. 1306

Entreprise de gypserie-peinture

Faux-bois, marbre, lettres, papiers peints

DEVIS GRATUIT

Fernand Grand

FRIBOURG Tél. 8.68

**ENTREPRISE GENERALE
de VITRERIE**

Vitraux d'art — Installations de magasin

Glaces pour autos

KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG

Boulevard de Pérolles, 26 Tél. 8.12

Ferblanterie — Plomberie — Zinguerie

Installations complètes de
chambres de bains et water-closets

APPAREILLAGE

Henri SPICHER

10, Boulevard de Pérolles

FRIBOURG Tél. 4.21

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Sylvain BERSET

aura lieu à Torny-le-Grand, lundi, 3 avril, à 9 heures.

†

L'office d'anniversaire de

Madame Paul de BUMAN

aura lieu à Belfaux, le 4 avril, à 8 h. 1/2.

La famille François Conus, en Chambaz-Sauge, Rue, remercie bien sincèrement tous les parents, amis et nombreuses personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper en la personne de leur bien chère fille et sœur Marthe.

DEUILS

EN CAS DE DÉCÈS adressez-vous à la

TEINTURERIE FRIBOURGEOISE

Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous livrer une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.

Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.

Magasins : Rue des Epouses et Grand'-places, 26, FRIBOURG. Téléphone 793

Pour raison de famille, à vendre, à prix exceptionnel, dans le quartier le plus select de San Remo, grande

VILLA DE MAITRE

de 18 chambres, deux salles de bain, tout confort; en plus, maison des domestiques confortable, de six chambres, avec 9000 m² de jardin et parc magnifique. Convientrait très bien à institut ou couvent, toute la propriété étant clôturée. — Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffres P 2028, case postale 9275, Sion.

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
Dimanche, à 20 h. 30 et 15 heures
Le formidable film sur les services de l'espionnage russes et allemands

Service secret

avec Gustave Fröhlich
et Charlotte Suza
Parlé français

Téléph. 1300



Semoirs et hoes à bras

Hoes à cheval
Charrues de jardin
Outils de jardin

Demandez prospectus et prix au représentant général pour la Suisse

MARSA S. A. Fribourg

Comptable - correspondant

Comptable, 28 ans, ayant travaillé dans grande entreprise, puis commerce de détail, connaissance parfaite de la comptabilité, établissement des bilans, contentieux, organisation et calculation du prix de revient, etc., cherche situation stable dans fabrique, commerce ou administration. Association pas exclue.

Références et certificats à disposition. Offres écrites sous chiffres P 11509 F, à Publicitas, Fribourg.

Tabac „Schürch“ pour la pipe



Le goûter, c'est l'adopter.

Fabriques de tabac réunies, S. A., Soleure.

Les spécialités du Buffet

du 3 au 9 avril 1933

Lundi : Le rognon maison en cocotte 3.50

Mardi : La quenelle Nantua 3.-

Mercredi : La langue de veau financière 3.-

Judi : Le pigeon bordelais 4.50

Vendredi : La friture dieppoise 3.-

Samedi : Le tournedos Rossini 3.50

Dimanche : Le poussin hongrois 3.-

Tous les lundis: gâteaux au fromage

1^{er} étage BAR-BUVETTE

FRIBOURG Chs. MAYER.

Soumissions

Les travaux de maçonnerie, charpenterie, couverture pour la construction d'une grange sont en soumissions.

Prendre connaissance du cahier des charges, des plans et avant-métrés, et déposer les soumissions jusqu'au 10 avril, à 18 h., auprès du soussigné : Emile Borne, Cottens.

(Pas d'indemnité de route)

MODES RETOUR DE PARIS

B. ULDRY, 24, rue de Romont, 1^{er} étage.

AVIS

Le soussigné remercie sa fidèle clientèle pour la confiance qu'elle lui a témoignée et la prie de la reporter sur son successeur.

Famille Henseler, Café Marcello,

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai le plaisir d'aviser la population de Fribourg et environs, qu'à partir du 1^{er} avril, j'ai repris le café Marcello. Par des consommations de 1^{er} choix et un service soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Dimanche, 2 avril, apéritif gratuit. Famille Jaquier-Sugnaux.

AUTOCAR pour Bâle

Lundi 3 avril

Départ de la gare à 7 heures
Disponibles : 4 places à Fr. 9.—
Téléphoner au

GARAGE DES CHARMETTES
Téléphone permanent 1.500

CAPITALISTE

Qui prêterait le montant de 1500 fr. pour acheter du bétail ? Intérêt et amortissement à convenir. Bonne garantie.

Offres sous chiffres P 40343 F, à Publicitas, à Fribourg.

Un jeune homme robuste, de 20 ans, demande place comme

domestique

où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Il est au courant de toutes les machines agricoles. Bons soins et vie de famille préférés à grands gages. Entrée à volonté.

S'adresser : Joseph Rigole, rue de Zähringen, Fribourg. 40348

Voyageur

pour huiles et pneus et autres accessoires d'automobiles, est demandé. Préférence à quelqu'un connaissant la branche.

Offres écrites sous chiffres P 11504 F, à Publicitas, Fribourg.

TOURNEUR-MECANICIEN

muni de bonnes références, cherche place.

S'adresser sous chiffres P 40346 F, à Publicitas, Fribourg.

Occasion

A vendre une poussette-landeau en très bon état.

S'adresser : Rue Gri-moux, 12, 3^{me} étage.

Cherche à remettre

Joli café

avec grande salle société. APPARTEMENT 2 pièces, long bail, peu de loyer, près gare Cornavin, Genève Cause départ.

S'adresser : carte de poste restante N° 408, Mont-Blanc, Genève.

On demande, pour le 15 avril, un bon

VACHER

de toute confiance, pas en dessous de 25 ans.

S'adr. sous P 11507 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

APPARTEMENT, pour le 25 juillet ou date à convenir, 4 chambres, chambre de bains, chauffage central, véranda fermée, tout confort.

S'adresser par écrit s. chiffres P 11499 F, à Publicitas, Fribourg.

Immeubles

A vendre à des conditions avantageuses, immeubles de rapport, villas et chalets comprenant tout confort et jardin.

S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous P 10473 F.

TOUJOURS une quantité de

chevaux

à vendre, à bas prix. On échange aussi contre du bétail et chevaux de boucherie.

Pierre ZBINDEN, commerce de chevaux, station Schmitten. Tél. 47.68.

A VENDRE

pour cause de départ, divers meubles et un potager, etc. — Rue de Lausanne, 37, 3^{me}.

Jeune fille

âgée de 20 à 25 ans, honnête et sérieuse, connaissant le service de la salle à manger et pour servir au café, ainsi qu'une

Personne

de confiance, sachant faire la cuisine. Certificats et références exigés. Bons gages. — S'adresser sous chiffres P 11505 F, à Publicitas, Fribourg.

MEUBLES d'occasion

Lundi, 3 avril 1933, grande foire de Fribourg, on vendra à tous prix, quantité de meubles d'occasion, soit secrétaires, bonheurs du jour, armoires simples et doubles, lits à 1 et 2 places, etc. etc.

17-3

Aux Occasions

Grand'rue, 13 & 60.

Yasenns!
Pour le jeu national exigez uniquement les véritables

Cartes de Schaffhouse
bien connues



J. MULLER & C^{ie} FABRIQUE DE CARTES A JOUER FONDÉE EN 1828

SCHAFFHOUSE

SOUMISSION

Messieurs Betschen & C^{ie}, à Fribourg, mettent au concours les travaux de maçonnerie, béton armé, charpente, couverture, ferblanterie et serrurerie prévus pour la construction de silos à blé à Pérolles.

Les maîtres d'état intéressés peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau de l'architecte soussigné, du 3 au 8 avril, de 9 à 12 h. Les soumissions devront parvenir à la maison Betschen le 10 avril, à 18 h., au plus tard.

Alph. Andrey, architecte, rue de Remont, 22, Fribourg.

Appartement

à louer, pour le 25 juillet, dans villa, à petit ménage soigneux et tranquille; quatre chambres, chambre de bonne, bains installés, chauffage central, buanderie, séchoirs, cave, galetas, jardin d'agrément; proximité centre. S'adresser par écrit à Publicitas, sous chiffres P 11473 F.

Foire

A l'occasion de la foire, divers meubles à liquider à bas prix. 165-5
Magasin de meubles d'occasion, Grand'rue, 38, Fribourg, tél. 12.18.

Offre de place

Charpentier capable, connaissant le tracé, est demandé tout de suite. Place stable.

Faire offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11456 F.

BEAUX rosiers

nains, très variés, à 0.80 pièce; Fr. 9.— les 12. F. ADDOR, horticulteur, Payerne. 11450

LOCATION

de Machines à écrire

Papeterie J. LABASTROU 54, rue de Lausanne FRIBOURG

A LOUER

dans les environs du Moudret, un

DOMAINE

de 30 poses, de 1^{er} choix, eau partout, moteur, machine à battre, grand creux, vidange, four à bûcher. Entrée février 1934. S'adr. par écrit sous P 40341 F, à Publicitas, Fribourg.

Oignons de semis 1^{er}

Echalottes 1^{er}

Aux 1^{er}

sont vendus par toute quantité par la Maison Constant Jaccoud, LAUSANNE

Demandez prix en indiquant quantité, avec échantillon gratis. 2721 L

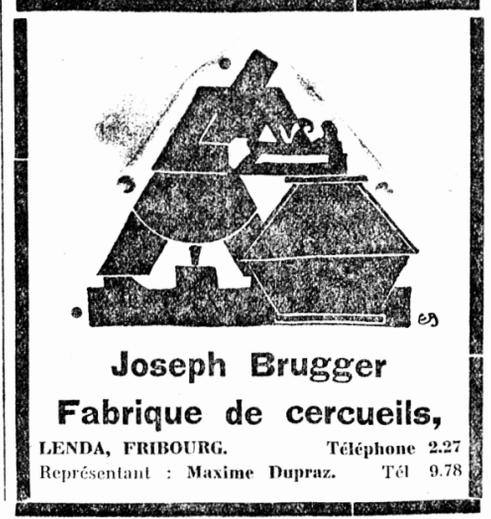


CACAO Caillers

A toi, qui veux grandir et devenir fort, Fop prépare chaque matin un onctueux chocolat. Quelle fête!

Lugano HOTEL CONDOR Rigi

Bonne maison bourgeoise dans situation centrale. Renommée pour sa bonne cuisine. Eau courante. Chambre à partir de Fr. 3.— Pension à partir de Fr. 8.— Th. Barmettler-Emmenegger.



Joseph Brugger
Fabrique de cercueils,
LEUDA, FRIBOURG. Téléphone 2.27
Représentant : Maxime Dupraz. Tél 9.78

BAISSE DE PRIX



Vélos neufs à partir de Fr. 82.50

VELOS JURASSIA, MONOTO 125.-
Fabrication suisse Fr. 200.- 180.- 160.- 140.-

VELOS SUISSES AVEC DES FREINS A TAMBOUR à partir de Fr. 165.-

Des véritables bicyclettes anglaises avec carter, bain d'huile, 3 vitesses, chromées, à partir de Fr. 178.-

ACCESSOIRES QUALITE - BAS PRIX

Quelques exemples :

Pneus pour bicyclettes à partir de Fr. 2.-

- Michelin-Pneus Fr. 3.50 Chambres à air Michelin, Fr. 1.75
- Pédales, la paire, à partir de Fr. 3.- Boyaux à partir de Fr. 7.50
- Chaines à partir de Fr. 2.50 Selles à partir de Fr. 5.-
- Guldons à partir de Fr. 5.50 Jantes à partir de Fr. 3.50

ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT

EICHENBERGER FRÈRES, S. A.

Cycles - motos

VIS-A-VIS DES ARCADES DE LA GARE

FRIBOURG

Vente juridique d'immeubles

Lundi, 1^{er} mai 1933, à 14 heures, à l'auberge de Rueyres-Saint-Laurent, l'office vendra les immeubles art. 270 à 272, 275 à 283, 123, 185 ab et 287 de Rueyres-Saint-Laurent, comprenant habitation, caves, scierie avec machines, granges, écuries, machine à battre, atelier, remise, hangar, assots, places, jardin, prés et champs de 34.436 mètres, dépendant de la faillite de Maxime Repond. à Rueyres-Saint-Laurent Taxe cadastrale totale : Fr. 33.493.-. L'adjudication sera donnée au plus offrant et dernier enchérisseur. 11484 Office des faillites de la Sarine.

Les engrais de Martigny

d'ancienne renommée sont fabriqués dans le pays

ils sont contrôlés par les Etablissements fédéraux de chimie agricole.

Recherches

Missions confidentielles Un coup de téléphone au 21.738 Travail sérieux et discret. 4426 Nicoud, Châtelaine, Genève.

Dans chef-lieu vaudois. à vendre JOLI IMMEUBLE avec magasin et locaux de commerce. 3 appartements. Convientrait pour pharmacie ou droguerie Bas prix. - La Ruhe, Mérial et Dutoit, Ale. 21. Lausanne. 426-28

PERLUM DE LUXE

la bonne encaustique au CINÉ GRATUIT.

en vente chez MM.

- S. Bärswyl et Cie, Bouchers, 92
- A. Baur, Péroilles, 59
- A. Bersier, Neuveville, 89
- Bregger, Zwimpfer et Cie, Pont Muré
- G. Eigenmann et Cie, Pont Muré
- E. Jordan, Neuveville, 114
- Kolly, rue de l'Industrie
- Veuve J. Kreide-Gasser, Péroilles, 28

- Mme Brunisholz, Vignetta, 23a
- Lipp et Cie, avenue de la Gare
- Marro-v. Kempen, Carrière, 4
- M. Mayer, Bazar Central, r. de Lausanne
- G. Miserez, route de Bertigny, 3
- L. Piller, Daillettes
- E. Schifferdecker, rue d'Or, 97
- A. Suchet, rue de la Banque, 13
- E. Wassmer, S. A., rue de Lausanne, 80

On demande

un OUVRIER menuisier ébéniste. 1604 S'adr. chez E. TOR NARE, BROC-Village.

A LOUER

pour le 25 juillet, appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser 8, rue Gri-moux, au 2^{me} étage.

Nous vendons un grand stock LIVRES DE PIÉTÉ MISSELS PAROISSIENS Editions simples, éditions de luxe 60-1 Librairie de l'Université, 16, rue de Romont, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet, un appartement de 4 chambres, cuisine, bains, eau chaude, chauffage central, garage et jardin. Situé en plein soleil et vue idéale. Prix très avantageux. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11457 F.

A vendre

automobile Citroën, 5 HP, torpédo 3 places, en bon état, 5 pneus neufs. Surchat A., Instit., Rue.

Maison à vendre

à la Vignetta 2 appartem. de 3 chambres et cuisines, caves, buanderie et galetas. Vaste jardin avec nombreux arbres fruitiers en plein rapport. Situation idéale. - S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 40327 F.

Pavillon du JURA

Tea-room

CONCERTS

donnés par Télédiffusion

Entrée gratuite - Charmant but de promenade.

A vendre

MARTINI, 7 places, cond. int 6 cylindres, mod. 1930-1931, très peu roulé, parfait état. Prix très bon marché. S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, s. chiffres P 11454 F

Bandages

herniaires

élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne, 515-1 Yv

Le nouveau moyen pour se payer à bon compte, sa petite



maison et amortir ses hypothèques

sans payer d'intérêts « Helmet », Bauspar A.-G. Schaffhausen. Prêts sans intérêts pour maisons locatives Amortissements d'hypothèques Rénovations Arrangements entre héritiers. Demandez prospectus gratuit Représentants : Rob. Favre, Bel-Horizon, 5, rue de Genève, Lausanne. 351- Z

100 vélos

de construction très soignée, sont sacrifiés aux prix dérisoires de 100.- et 110.- jusqu'à épuisement du stock Pneus Michelin Standard, course 3.30 - route 3.50 - ta-lons 3.90 Chambres à air 1.50 et 2.-. Demandez catalogues vélos et accessoires - Cycles Meier, 16, rue Neuchâtel, Genève.

PIIX EXTRA REDUITS

Nous envoyons à choix :



Jolies montres de précision et chronomètres 15, 16 et 17 rubis, nickel. Fr. 16.-, 22.-, 24.-, 29.-, 32.-, 40.-. En argent et plaqué or, décors riches, Fr. 26.-, 29.-, 34.-, 45.-, 55.-, etc. En or, depuis Fr. 78.- à Fr. 900.- Riche choix de montres-bracelet pour messieurs (des mêmes prix). Solides montres de poche extra. Fr. 5.-, 9.-, 12.-, 18.-, 23.-, etc. Superbes montres bracelet or pour dames, Fr. 33.-, 39.-, 46.-, 58.-, 69.-, 78.-, 89.-, à Fr. 2.500.-. En argent et plaqué or, Fr. 17.-, 24.-, 28.-, 39.-. Jolis régulateurs de famille, 15 jours, à sonnerie, qualité extra. Fr. 37.-. Westminster 1/4 Fr. 87.-.

Tout est garanti 3 et 5 ans Réparations en tous genres. Bagues, chevalières, chaînes, colliers, bracelets, etc. en or et plaqué or, à très bas prix.

Indiquez le nom du journal en écrivant.

S'adresser en toute confiance à la Grande Maison d'Horlogerie

CÉLESTIN BEUCHAT

DELEMONT (Jura bernois)

30^{me} année - Confiance, qualité - On vend à crédit.

Vente par abonnement

par versements mensuels depuis Fr. 10.-, vous pouvez vous procurer les marchandises suivantes de première qualité, sans augmentation de prix :

Confections pour hommes, pardessus croisés. Complets sur mesure et tout faits. Confections pour dames. Tissus pour robes, Lingerie, tapis, descentes de lits. Couvertures. Toiles pour draps de lit en coton et mi-fil, toutes largeurs.

Les personnes qui désirent recevoir sous peu la visite du voyageur, sont priées d'envoyer leur adresse exacte avant le 3 avril.

Au PROGRÈS

PLACE MOLARD, 9 GENÈVE PLACE MOLARD, 9

Manufacture de trousseaux et lingerie
LOUIS BERSIER
2 Av. J.J. Mercier Lausanne

Offre spéciale
3 séries de trousseaux complets brodés, confectionnés 1^{re} qualité
Fr. 475.- 675.- 875.-

Seule maison en Suisse française ayant ses propres ateliers de brochage
Fabrication de lingerie demandez échantillons

Etude d'avocats et de notaire

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance du public que nous nous sommes associés pour l'exercice du barreau et du notariat.

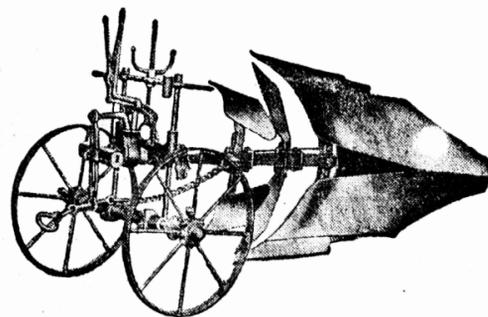
Nos bureaux se trouvent à l'ancienne étude W. BARTSCH, rue Saint-Pierre, 12, Fribourg. 11495

W. Bartsch, avocat

Tél. 5.31

L. Dupraz, avocat et notaire

D. M. Richter, avocat.



CHARRUES « OTT » BUTTOIRS combinés

SEMOIRS à grains

HERSES à prairies et à champs

MARSA S. A., FRIBOURG

VISITEZ lundi

3 avril, de 2 h. à 7 h.

Hôtel Suisse

Fribourg

Les fourrures
garanties

SCHMID fils, fourreurs

Neuchâtel



Choix superbe de jaquettes

Manteaux véritables renards
argentés et autres, à des prix
défiant toute concurrence.



ABSCISSINE
guérit supurations

Vente aux enchères d'un rucher

Mardi, 11 avril 1933, dès 15 heures, le Greffe du tribunal de la Broye vendra aux enchères publiques, devant la cure de Dompierre (Frib.), 30 ruches complètes et en bon état, et un matériel d'apiculteur : extracteur, fumeur, boîtes à miel, ainsi qu'un établi de menuisier, 1 scie à onglet et divers outils, tels que scies, rabots, ciseaux, etc. La vente aura lieu à tout prix et au comptant. 11433 F

Les Interrupteurs automatiques
brevetés, entièrement construits dans nos ateliers installés pour la fabrication d'appareils de précision, assurent d'une façon parfaite la distribution du courant.

Le Boiler
Cumulus
fonctionne automatiquement

Les chauffe-eau "Cumulus" subventionnés par le Service de l'Electricité de la Ville de Genève.

FR. SAUTER S. A. Bâle

Bureau technique de Genève, 25, boul. Georges Favon

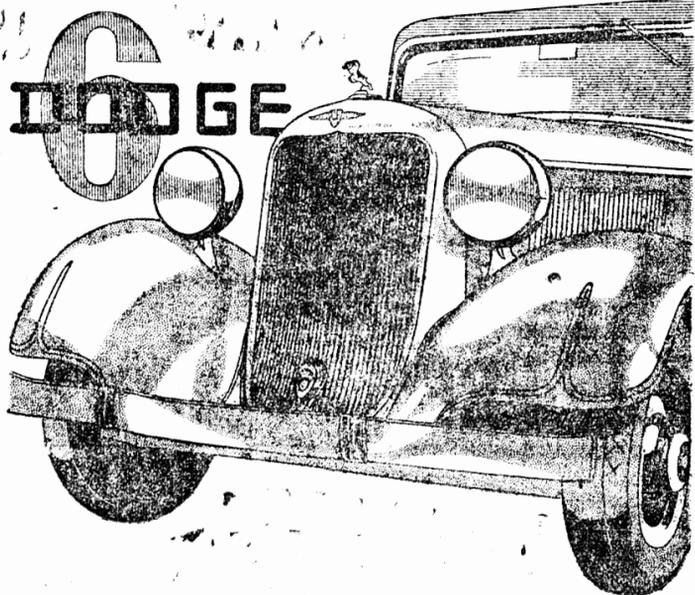
13
17
24
CV impôt
75
81
92
100
CV effectifs

LES NOUVELLES 6 et 8 CYLINDRES

moteur flottant
embrayage automatique
toutes vitesses silencieuses
roue libre
freins hydrauliques
châssis surbaissé en x
carrosseries monopieces tout acier
nouveaux pneus super-ballons
nouvelle direction en croix

Camions 6 cylindres
1 à 5 tonnes

sous-agent pour montagnes neu-
châteloises et Jura bernois
Maurice Guyot, automobiles
La Chaux-de-Fonds. Tél. 23447.



Service station Dodge pour le
canton de Fribourg :
Brülhardt frères,
rue de l'Industrie, N° 7.

AGENCE POUR LES CANTONS
DE NEUCHÂTEL ET FRIBOURG

GARAGE RENÉ GAMMETER

FLEURIER
Téléph. 44

**COUCOU! LE GAI PRINTEMPS
S'ANNONCE A TRAVERS CHAMPS
PAR UN APPEL MAGIQUE!
PAQUET ECONOMIQUE!**

**Le paquet économique Sunlight
vous permet d'économiser 90 cts.**
Il vous offre en effet au prix de Fr. 2.90

L'achat du Paquet économique donne en outre le droit de participer à notre grand Concours. Cherchez la clef du mystère!
20'250.—
francs de prix
sans réserve aux gagnants!

l'assortiment Sunlight suivant:

- 1 grosse boîte de Vim . . . Fr. —.75
- 1 grand paquet de Flocons de Savon Sunlight . . . „ 1.—
- 1 paquet normal de Lux . . . „ —.50
- 1 paquet normal de Vigor . . . „ —.50
- 1 Octogone Sunlight . . . „ —.15
- 1 gros cube Sunlight (gratis) . . . —.50
- 1 mouchoir de poche (gratis) . . . —.40
- 1 étiquette valant 5 coup. de l'Institut Sunlight (gratis) . . .

Valeur totale **Fr. 3.80**
Cependant ne coûte que Fr. 2.90

Notre fournisseur vous remettra volontiers le prospectus détaillé

SPT 12-033 SF Sunlight S. A., Zurich.

Villa Maria Ward Ecole enfantine

commencement le 1^{er} mai 1933.
S'adresser à la Supérieure, si possible
avant Pâques.
Schönenberg, 15, FRIBOURG. Téléphone 769.

Souffrez-vous

des
reins ?



Un remède célèbre

Les Pilules Foster combattent l'acide urique et purifient le sang. Elles constituent une des meilleures méthodes de traiter rhumatisme, sciaticque, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, enflure des chevilles, urine trop chargée ou trouble.

PILULES FOSTER pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse: J. C. Brandenburg van der Gonden, 60, Route de Lyon, Genève.

Vente aux enchères

Les héritiers de Théophile Chavaillaz, à Ecuivillens, vendront aux enchères, le lundi 10 avril, à 1 heure de l'après-midi, au domicile, le mobilier et le chédail, et à 3 heures, à la Pinte d'Ecuivillens : 1 maison d'habitation avec grange, écurie et environ 2 poses de terre, situées à Ecuivillens. 11436

Pour les exposants :
M. Quartenoud, notaire.

OBESITÉ

Messieurs, combattez cet embonpoint par le port d'une ceinture ventrière de QUALITÉ. BAS PRIX. Envoi à choix. Indiquer tour de l'abdomen.
R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

A vendre

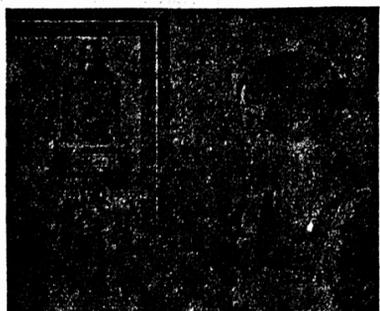
encore 3000 kg. de foin.
A la même adresse, une bonne jument de 9 ans, à deux mains, de toute confiance garantie.
Florian Rossier, Avry-sur-Rosé.

A REMETTRE à Genève

Bon Café-Brasserie, au centre des affaires. Reprise Fr. 35.000.—, arrangement pour paiement.
Ecrire sous chiffres W 56893 X, Publicitas, Genève.

Bureau de brevets d'invention A. BUGNION

Physicien dipl. de l'Ecole Polytechnique Fédérale
Ancien expert technique au Bureau Fédéral de la propriété Intellectuelle 1633-1
LAUSANNE Grand-Pont, 2



MONTE-VINS, breveté tous pays,

« LE BACCHUS »

Propreté. - Rapidité Sécurité. - Nombreuses installations en Suisse. Demandez prospectus et devis gratuits aux inventeurs-construteurs J. DUPENLOUP & Co, rue de l'Évêché, 5, Genève. 1791

A vendre abeilles

5 ruches peuplées Dadant-Blatt, un extracteur et divers. 40347

DROUX, 91, avenue de Pérolles, de 11 heures à 14 heures 30.

A LOUER

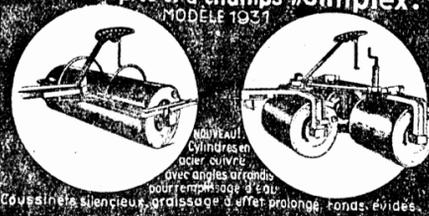
à Domdler, jolie petite maison bien ensoleillée, comprenant trois chambres, cuisine, cave, galeas, eau et lumière; jardin et verger; conviendrait pour gens de métier ou éleveurs de volaille. Location modeste. 11501
S'adresser à Mélanie Corninbœuf, à Domdler, chemin de Coppel.

Les savons les plus économiques CASTOR et LION

contiennent 72 % d'huile, sont absolument purs, vous économisez du temps, de la peine et de l'argent. Donnez-leur la préférence...

SAVONNERIE KLINK VILLENEUVE

Rouleaux à pres et à champs "Simplex"



MARSA S. A. Fribourg

**A PAQUES :
FRIBOURG-
NICE-
MARSEILLE-
FRIBOURG.**

Chemin de fer,
3 repas p. jour,
logement dans
d'excellents hôtels,
transferts gares-
hôtels,
pourboires, taxes
et service

Fr. 103.25

3 excursions
facultatives
en auto-car
et bateau » 10.-

en tout Fr. 113.25

Départ jeudi 13 avril
Retour mardi 18 »

Comparez :

si vous voyagez pour votre
compte, voici vos frais très
justement comptés :

Chemin de fer **69.25**

Repos et logements dans **60.-**

d'excellents hôtels

Pourboires, taxes, service, **15.-**

transfert, hôtel-gare **20.-**

3 excursions en auto-car
et bateau

en tout Fr. 164.25

Renseignez-vous au
Bureau de Voyages
où les places peuvent être
retenues. Prospectus à dis-
position.

**BANQUE
POPULAIRE
SUISSE
FRIBOURG**

Fuste à purin

Travail soigné — Prix modérés
— Réparations —
Se recommande : 40325
BOVEY, boisselier, Neyruz.

Pour Pâques

Complets pour messieurs, tissus fantaisie,
dessins modernes,
38.- 45.- 55.- 70.- 80.- à 130.-

Complets noirs, en beau drap, pure laine
65.- 80.- 90.- à 140.-

Complets bleus, forme 1 et 2 rangs ou gilet
croisé en beaux tissus unis et à dessins
65.- 75.- 90.- à 130.-

Complets pour jeunes gens Gr. 38-43
pantalon droit ou golf
35.- 45.- à 70.-

Complets enfants Gr. 6-12, formes nouvelles
30.- à 50.-

PARDESSUS MI-SAISON — MANTEAUX DE PLUIE
Pantalons de sport — Windjacken.

Maison
COMTE & Cie
Fribourg
rue de Lausanne.

OFFRE DE CONVERSION

aux porteurs de titres des emprunts

4 1/4 % Ville de Lausanne 1899 2^{me} série émise en 1900
dont le remboursement a été dénoncé pour le 1^{er} juillet 1933.

4 1/2 % Ville de Lausanne 1913
dont le remboursement a été dénoncé pour le 1^{er} janvier 1934.

Les porteurs d'obligations des emprunts susmentionnés ont la faculté d'en demander la CONVERSION en titres de l'emprunt

3 1/2 % Ville de Lausanne 1933, de Fr. 13.000.000.-

MODALITÉS : Intérêt 3 1/2 % ; coupons semestriels payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet. Remboursement de 1934 à 1963, par tirages au sort annuels comportante trente annuités égales à partir du 1^{er} juillet 1934. Titres de Fr. 1000.— au porteur, jouissance du 1^{er} juillet 1933, cotés aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Prix de conversion : 98 %

plus 0.60 % timbre fédéral

Les demandes de conversion sont reçues

du 1^{er} au 7 avril 1933

sur toutes les places principales en Suisse où des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de conversion sont à disposition.

Une souscription contre espèces n'a pas lieu

Les groupes de banques contractantes :

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

CARTEL DE BANQUES SUISSES

Représentant-

acquisiteur

demandé pour réclame lu-
mineuse. Gain assuré
Caution de 1000 fr.

S'adr. à Case postale
6005, Alrolo. 4277 O

A VENDRE

quelques fûts ovales à
vin et liqueurs, de 100 à
300 litres, en bon état.
S'adresser : Brasserie
du Cardinal, Fribourg.

Fraises

La nouveauté « Keller,
la meilleure des fraises »,
portant de très gros fruits
rouge foncé, sorte d'un
énorme rapport et assez
précoce. Nous offrons de
jeunes plants robustes et
repiqués à Fr. 10.— les
100 pièces et Fr. 3.25 les
30 pièces, avec mode de
culture. 2783 Y
Culture de fraises, L.Lie-
befeld, près Berne.

FIANCES

Notre grande vente spéciale de

Meubles

a obtenu un grand succès. Nous offrons de nouvelles séries
d'ameublements de trois chambres

à 650.- 850.- 950.- et au-dessus

PRIX EXCEPTIONNELS POUR LA LITERIE
grâce aux adjudications que nous venons
d'obtenir. 9-9

Maison Comte & Cie Fribourg

**Epicerie de la Sionge
BULLE**

Mélange spécial pour prairies.
Fenasse, trèfles perpétuels, esparcette, fleole
pour gazon.

Froment « Huron » sélectionné
ainsi qu'avoine, orge pour semences.

Grand choix de graines potagères et fourragères.

Epicerie fine

Conserves-Tabac-Cigares, etc., etc

FOIN PAILLE
toujours en dépôt

1665 B Se recommande

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier
de reliure

**Vous qui venez
à la foire**

ne manquez pas de visiter nos magasins - riches en choix

Chaussures de travail, fort ferrage, sans cout. derr. Nos 36-47 Fr. **11.80**

Chaussures milit., faç. ordonnance, empeigne noire ou naturelle, 36-47 **16.80**

Chaussures milit., empeigne chromée, sans couture derr., Nos 40-47 **15.80**

Chaussures de montagne, chromées, fort ferrage, Nos 40-47 **19.80**

Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles, Nos 36-47 **9.80**

Bottines de dimanche, cuir doublé peau, Nos 36-47 **11.80**

Bottines de sport sans bouts, noir ou brun, Nos 36-47 **16.80**

Richelieu messieurs, noir ou brun, cuir box, Nos 36-47 **9.80**

Richelieu messieurs, noir ou brun, qualité supérieure, **14.80 12.80**

Souliers brides, chevette, noirs ou bruns, talons cubains, Nos 35-42 **8.80**

Souliers brides, boxcalf, noirs ou bruns, talons bottiers, Nos 35-42 **9.80**

Souliers brides, qualité luxe et fantaisie, dep. **12.80**

Richelieu dames, en box noir ou brun, belles formes **9.80**

Richelieu dames en brun, forme Charleston **8.80**

Richelieu dames, qualité supérieure, Charleston ou trotteur **12.80**

Nos rayons pour la jeunesse et les enfants sont bien assortis

SOCQUES, CHAUSSONS, SANDALES, GUÊTRES, ESPADRILLES, etc.



Kurth

FRIBOURG,
51, rue de Lausanne, }
2, rue de Lausanne. }

Atelier mécanique pour ressemelages soignés.

On offre à louer, pour le terme de six ans, un

domaine

situé au Graboud, près Grandsivaz, d'environ 24 poses de bon terrain, avec beau verger, eau partout, creux à purin avec vidange. Entrée immédiate. 11396
 Pour visiter, s'adresser à M. Pacifique Sautaux, au Graboud, et faire les offres à Sautaux Victor, à Châbles (Broye).

Allemand, spécialiste EN TRICOTAGES âgé de 26 ans, catholique, expérimenté dans les machines à tricoter à main et à moteur, demande place de 6396 K

Volontaire

dans la Suisse romande pour apprendre la langue française.
 Faire offres à F. Michel, imprimerie, ALTNAU

FOIRE INTERNATIONALE PARIS 1933 13-29 mai

Visiteurs : plus de 2 millions chaque année.
 8000 exposants — 32 nations
 400.000 m².

50 % réduction sur les chemins de fer français sur présentation d'une carte de légitimation délivrée par les Chambres de commerce françaises, à Genève et Lausanne, ainsi que par l'Agence de la Foire de Paris, Werdmühleplatz, 1, Zurich, 1.

A REMETTRE à FRIBOURG

sur le meilleur passage, bon et ancien commerce. Capital nécessaire Fr. 27.000.—
 Offres, par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11434 F.



boite verte
 Graisse à traire **Simond**
 conforme aux prescriptions fédérales

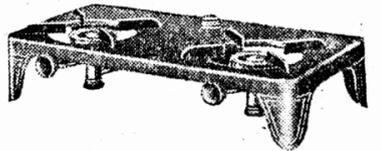
La graisse à traire stérilisée **Simond** est de bonne qualité inodore, neutre, stérile et inaltérable.

EN VENTE PARTOUT GROS: DROGUERIES RÉUNIES SA LAUSANNE

Enchères publiques de bétail et chédail

Pour raison de santé, le soussigné vendra devant son domicile, à Lentigny, le jeudi, 6 avril, à 13 heures précises : 3 bonnes vaches laitières, dont 2 vèlées et 1 prête, 4 génisses portantes, 1^{er} choix, faisant partie du syndicat, pie-rouge, 2 chars de campagne, caisse à purin, 2 brouettes à 2 roues, faucheuse Cornick neuve, faneuse, herse à champs et à prairies, charrue « Ott », un rouleau pour un et deux chevaux, colliers de vaches, clochettes, boîtes, baquets à traire, tous les outils nécessaires à l'exploitation agricole, beaucoup d'autres différents outils trop long à détailler : le tout en bon état. Foin, regain, paille, chaînes à brouter. 11408

Paiement comptant. Morel-Bossens.



Réchauds à gaz de

pétrole — benzine — esprit-de-vin
 Garantis sans danger

E. Wassmer S. A.

Les plaisirs du printemps

grand air, soleil, pour vos enfants !
 La pension d'enfants Hagröslü, à Granges-Paccot, reconnue pour ses bons soins, se recommande. Prix réduits. — Tél. 8.47. 155-1

Nouvelle pension de famille
 Rue du Tir, 11 (11^{me}). Tél. 5.11
 CUISINE SOIGNÉE et VARIÉE
 Vie de famille Salon de lecture
Pension complète Fr. 3.80

Cours de cuisine par chef-cuisinière
 Se recommandent : 239-1
 M. et Mme Walker-Harder.

Pèlerinages à LOURDES

Hôtel du Vatican

près Sanctuaire

rue de la Grotte

Confort — Cuisine soignée — Prix modérés
 E. Gottrau, propr. suisse.

ON DEMANDE à louer ou à acheter **petit domaine**

d'env. 10 poses. Proximité d'une gare de la ligne Fribourg-Romont.
 S'adresser par écrit s. chiffres P 11498 F, à Publicitas, Fribourg.

Une langue étrangère

en 30 leçons, par correspondance, ou en 2 mois, ici, à Baden. Diplôme en enseignement en 3 mois. Diplôme commerce en 6 mois. Garantie, références. — ECOLE TAMÉ, BADEN, 9. 571 00

Mites dans vos meubles ??? Destruction radicale

par gazage, sans démonter le rembourrage.

Appareil spécial chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63. 2-9

Papeterie - Tabacs - Photo

A remettre, pour cause de santé, un bon commerce situé au centre d'une station climatique marchant toute l'année. Conditions avantageuses. Ecrire sous chiffres P 1977 S, Publicitas, Sion.

Appartement

très ensoleillé

de 4 belles chambres, cuisine, salle de bain installée, dépendances et jardin, confort, belle vue sur les alpes, prix avantageux. Eventuellement autogarage à proximité immédiate.

S'adresser à M. E. Latellin, route de Villars, 5. 10951

Vente aux enchères

Les immeubles ci-après et appartenant à la succession de feu Louis Baur, seront vendus aux enchères le mardi 4 avril, dès 14 heures, à l'auberge de Postieux.

A Ecuivillers : une maison d'habitation avec grange, écurie, etc. ; le pré au Graboz d'environ 800 m².

A Postieux : le pré de la chapelle d'environ 1 pose. 11410

Quelques outils pour maréchaux et des meubles seront vendus aux enchères, dès 1 heure, au domicile.

Pour les exposants : M. Quartenoud, notaire.

Tuilerie de Corbières

Gisement de terre glaise de tout 1^{er} ordre.

Spécialités : tuiles double emboîtement et tuiles ordinaires du pays, de qualité supérieure, garanties absolument étanches, et contre les influences du gel. 1457
 Briques et drains de toute 1^{re} qualité.

A REMETTRE

à Genève, très bon café ouvrier sur bon passage, près de la gare, affaire sûre. 40322

Ecrire V. S. 16. Poste restante, Mont-Blanc, Genève.

A louer

à Courtion, une maison état neuf, de 2 appartements, grange, écurie, cave et jardin, et avec un peu de terre si on le désire. 11352

S'adr. à Humbert J., entrepreneur, Courtion.

MICHELIN

Pneus vélos à Fr. 3.50. Chambres à air, depuis Fr. 1.75. Demandez les prix spéciaux par quantité au grand magasin de cycles DALER Frères. Derrière le café Continental. 51-8

A VENDRE beau domaine

de 50 poses, aux abords immédiats de Fribourg et dans situation d'avenir. S'adresser à Publicitas, Fribourg, par écrit, sous chiffres P 11420 F.

ON DEMANDE une

Jeune fille

forte et de confiance, pour s'occuper d'un ménage de deux personnes et travailler à la campagne. Prix à convenir. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11502 F.



Encore maintenant, laver au « PERSIL » c'est faire économiquement.

La question de savoir quelle lessive vous choisissez ne se pose pas: Le «Persil» va avec le temps, son excellence et son efficacité restent toujours pareilles à elles-mêmes. Mais le pouvoir d'achat de votre argent a augmenté et vous pouvez acheter maintenant pour 80 cts. un grand paquet, et pour 45 cts. un petit paquet de Persil. Le HENCO aussi, cette incomparable soude pour tremper le linge et pour adoucir l'eau, ne coûte plus que 20 centimes le paquet.

Persil
 vous fait faire des économies!
 HENKEL & CIE. S. A., BÂLE

Vente juridique de bétail et chédail

Lundi et mardi 3 et 4 avril 1933, dès 9 heures, devant la ferme Pulver, à Formanguères, l'office vendra au plus offrant et au comptant les biens dépendant de la faillite Carl Brännimann, fermier, à Formanguères, soit :

a) Bétail : 1 cheval et 4 juments de 2 à 12 ans, 35 vaches et 19 génisses portantes ou fraîches vèlées, 2 taurillons, 2 bœufs et 3 veaux de race tachetée rouge, 11 pores de 6 à 7 mois.

b) Chédail : 8 chars à pont, 1 char à échelles, 3 chars à purin, 1 char à bétail, 3 tombereaux, 2 charrues, 3 faucheuses, 1 râteau-fane, 1 râteau à cheval, 1 bêcheuse, 1 rouleau en fer, 1 semoir à engrais, 1 semoir à grains, 1 machine à arracher les pommes de terre, 5 herbes à champs, 1 herse à prairie, 1 buttoir combiné, 1 semoir à trèfle, 1 cultivateur, 4 traîneaux, 1 char de marché, 1 batteuse, 1 concasseur, 1 pompe à purin, 1 monte-foin, 2 caisses à gravier, 1 appareil à lever le bétail, 1 cric, 1 cyindre, 1 hache-paille, 1 coupe-paille, 8 harnais, 6 couvertures et bâches, 5 bidons à lait, 4 bidons à traire, plusieurs chaînes, cordes, faux, fourches, râteaux, etc. ; 15 tonneaux à fruits, 1 balance décimale, 3 brouettes, etc.
 Le bétail sera mis aux enchères chaque jour dès 13 heures.

Les chevaux seront vendus le lundi. 11445
 Office des faillites de la Sarine.